



GROUPEMENT HOSPITALIER  
**CAUX MARITIME**  
DIEPPE | SAINT-VALÉRY-EN-CAUX | EU  
LE TRÉPORT | LUNERAY | SAINT-CRESPIN | ENVERMEU



2024

# Rapport d'activité

Permanence d'Accès aux Soins de  
Santé – GHT Caux Maritime

Permanence d'Accès aux Soins de Santé  
GHT CAUX MARITIME

## Table des matières

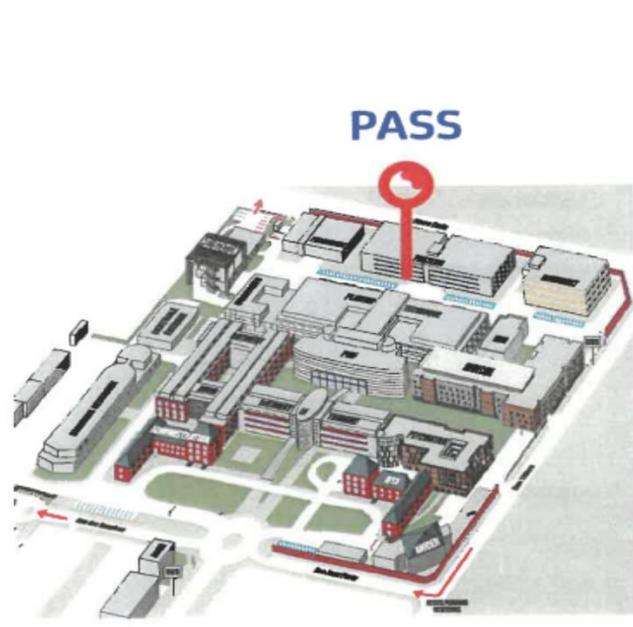
Introduction .....	4
I.Présentation de la PASS du GHT Caux Maritime .....	5
1.1La PASS sur le site de Dieppe.....	5
1.1.1 Fonctionnement interne de la PASS de Dieppe.....	5
1.1.2 Les temps de travail de la PASS de Dieppe .....	5
1.1.3 Ouverture de la PASS.....	6
1.2La PASS sur le site de Eu.....	7
II.Activité globale sur l'année 2024 .....	7
2.1Transversalité entre les professionnels .....	7
2.1.1Profil des personnes accueillies à la PASS.....	7
2.1.2Tranches d'âge.....	8
2.1.3Nationalités des patients .....	8
2.1.4Logement .....	9
2.1.5Ressources .....	10
2.2Activités par professionnel.....	10
2.2.1Agent d'accueil et secrétariat .....	10
2.2.2Assistante de service social .....	11
2.2.2.1Evolution de la file active sociale.....	11
2.2.2.2Typologie des accompagnements sociaux.....	12
2.2.2.3Les droits des patients lors du premier entretien social.....	14
2.2.2.4Les problématiques sociales identifiées .....	15
2.2.2.5Les actions proposées et mises en place .....	16
2.2.2.6L'articulation et la coordination du parcours social du patient .....	17
2.2.3Infirmier.....	18
2.2.3.1Évolution de la file infirmière .....	18
2.2.3.2Répartition homme femme de la file active infirmière.....	21
2.2.3.3Consultation ide au sein de la PASS et motif de recours .....	22
2.2.3.4Méthode d'intervention de l'ide lors des entretiens .....	23
2.2.3.5Problématiques de santé repérées .....	25
2.2.4Médical.....	27
2.2.4.1Evolution de la prise en charge médicale de 2022 à 2024.....	27
2.2.4.2Répartition homme femme de la pris en charge médicale .....	27
2.2.4.3Pathologies repérées au sein, de la PASS.....	28
2.3Premières données sur la permanence à Eu.....	32
2.1Retour d'expérience sur une année de permanence.....	33

2.2.3.1	Constats et ajustement pour une amélioration de la permanence sur le site de Eu.....	33
2.4	Travail partenarial .....	34
2.2.4.1	Communication pour la permanence de Dieppe.....	34
2.2.4.2	Communication pour la permanence de Eu.....	36
III.	Avancement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens .....	36
	Conclusion.....	39

## Introduction

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) sont des services de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social. Ce sont des lieux d'accueil, d'information, de prévention, d'orientation d'accompagnement vers le droit commun des personnes vulnérables et précaires.

Depuis sa création, la PASS du Centre Hospitalier de Dieppe a beaucoup évolué, tant par son implantation géographique que par sa composition au niveau du personnel. Implanté au sein du CH Dieppe.



*PASS du CH Dieppe*



*PASS du CH Eu*

Le 15 décembre 2023, la première permanence a eu lieu au sein du CH de Eu, permettant ainsi, pour la première fois depuis sa création, d'intervenir sur un deuxième site que compose le Groupement Hospitalier Territorial Caux Maritime (GHT Caux Maritime).

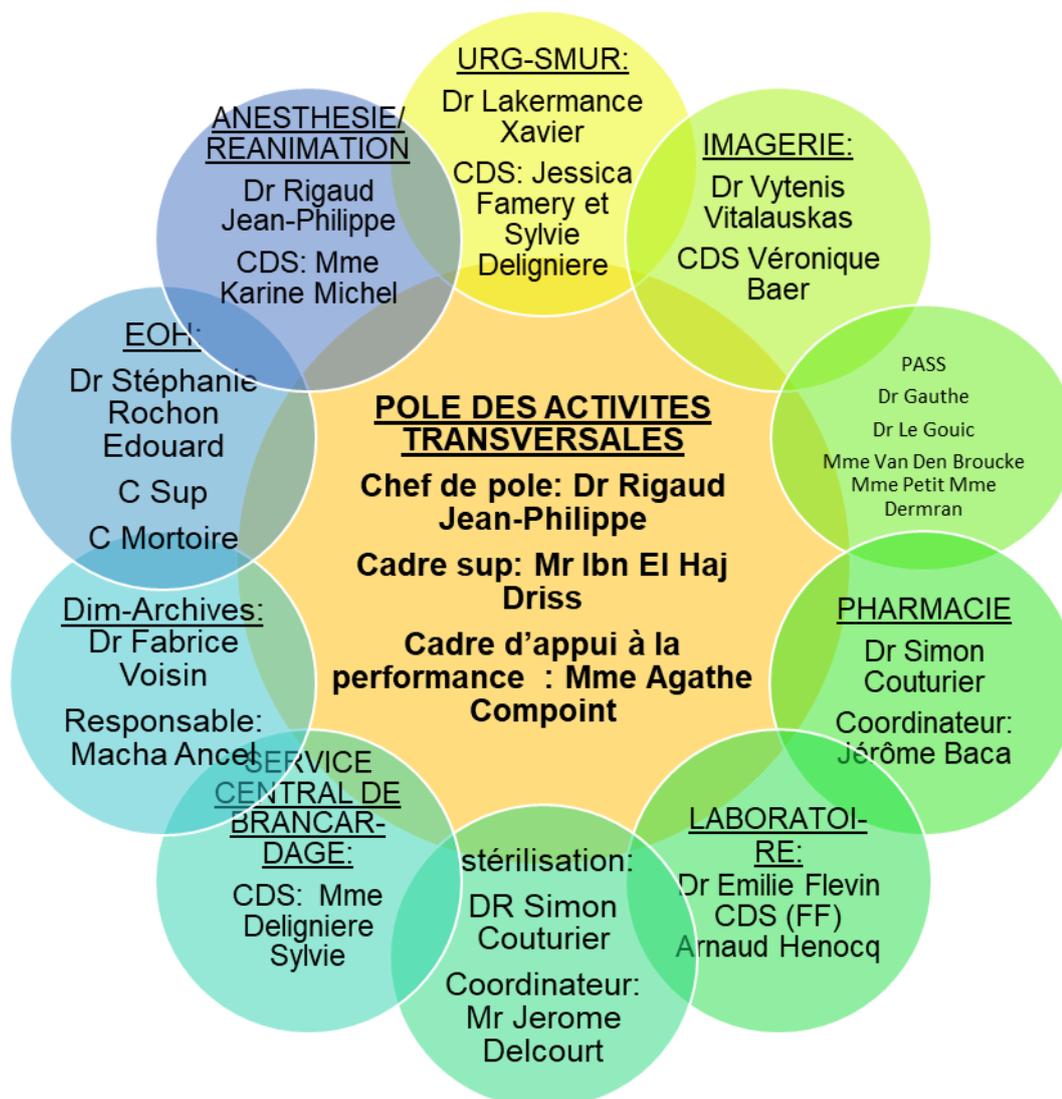
# I. Présentation de la PASS du GHT Caux Maritime

## 1.1 La PASS sur le site de Dieppe

### 1.1.1 Fonctionnement interne de la PASS de Dieppe

LA PASS de Dieppe fait partie du pôle PAT (pôle des activités transversales)

Le choix permet une meilleure visibilité de ce service mais également permet à ses usagers

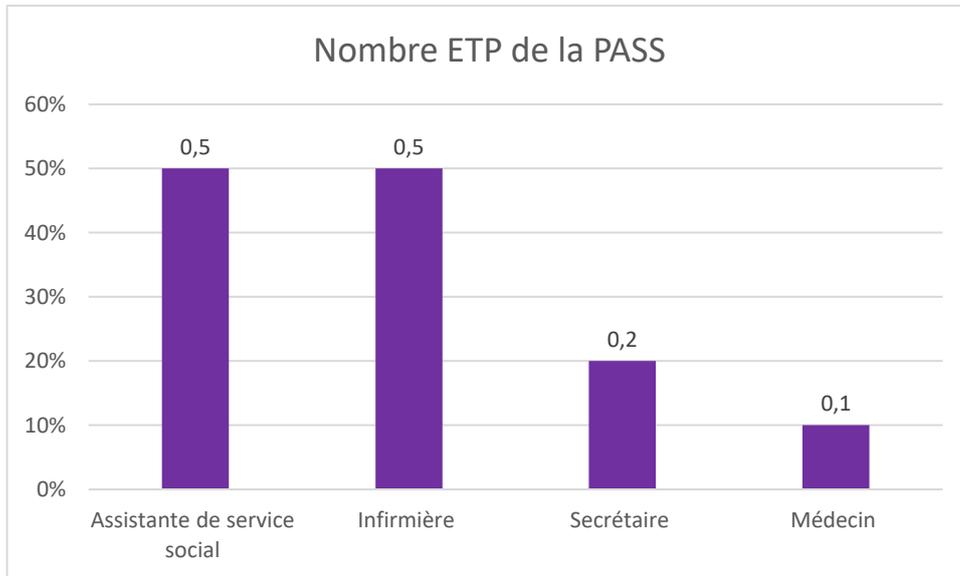


d'avoir accès à l'ensemble du plateau technique du GHT.

### 1.1.2 Les temps de travail de la PASS de Dieppe

L'équipe de la PASS est composée d'une assistante de service sociale, d'une secrétaire, d'un médecin, d'un cadre de santé et d'une infirmière

La répartition des temps de travail se fait de cette façon :



### 1.1.3 Ouverture de la PASS

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi semaine impaires
Secrétaire	Dieppe						Dieppe			
Assistante sociale	Dieppe		Dieppe			Dieppe	Dieppe		Eu	Dieppe
Infirmière		Dieppe		Dieppe	Dieppe		Dieppe		Eu	Dieppe
Médecin							Dieppe			

La PASS est ouverte à Dieppe du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi à EU de 9h à 12h30.

## 1.2 La PASS sur le site de Eu

Depuis le 15 décembre 2023, la PASS organise des permanences sur le centre hospitalier de Eu à hauteur de deux permanences par mois, les vendredis matin semaine impaire.

Ces permanences, sont assurées par l’infirmière et l’assistante de service social. Sur ce temps de permanence, l’équipe rencontre les personnes orientées par les partenaires du territoire. L’équipe dispose d’un bureau partagé.

## II. Activité globale sur l’année 2024

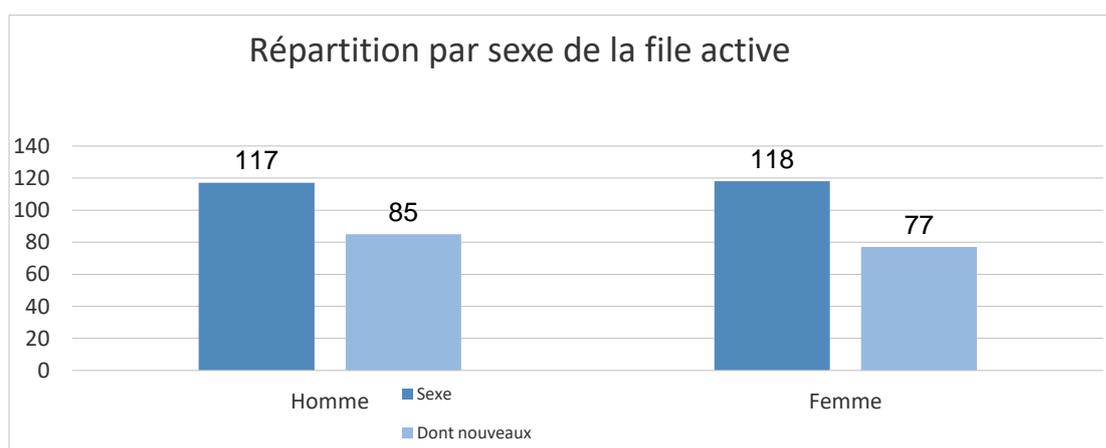
### 2.1 Transversalité entre les professionnels

#### 2.1.1 Profil des personnes accueillies à la PASS

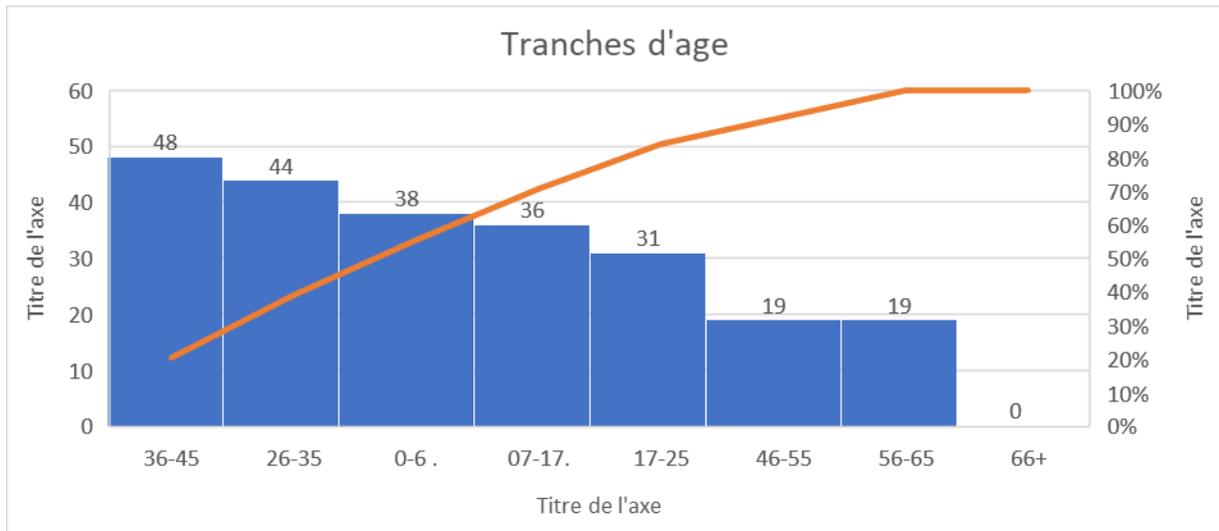
Au cours de l’année 2024, la PASS a accueilli 235 patients dont 162 nouveaux. Ce qui correspond à 73 patients déjà connu sur l’année 2023.

118 femmes : 77 nouvelles patientes et 41 patientes déjà connues.

117 hommes : 85 nouveaux patients et 32 déjà connus.



### 2.1.2 Tranches d'âge



92 patients sur 235 dans une tranche d'âge entre 26 et 45 ans

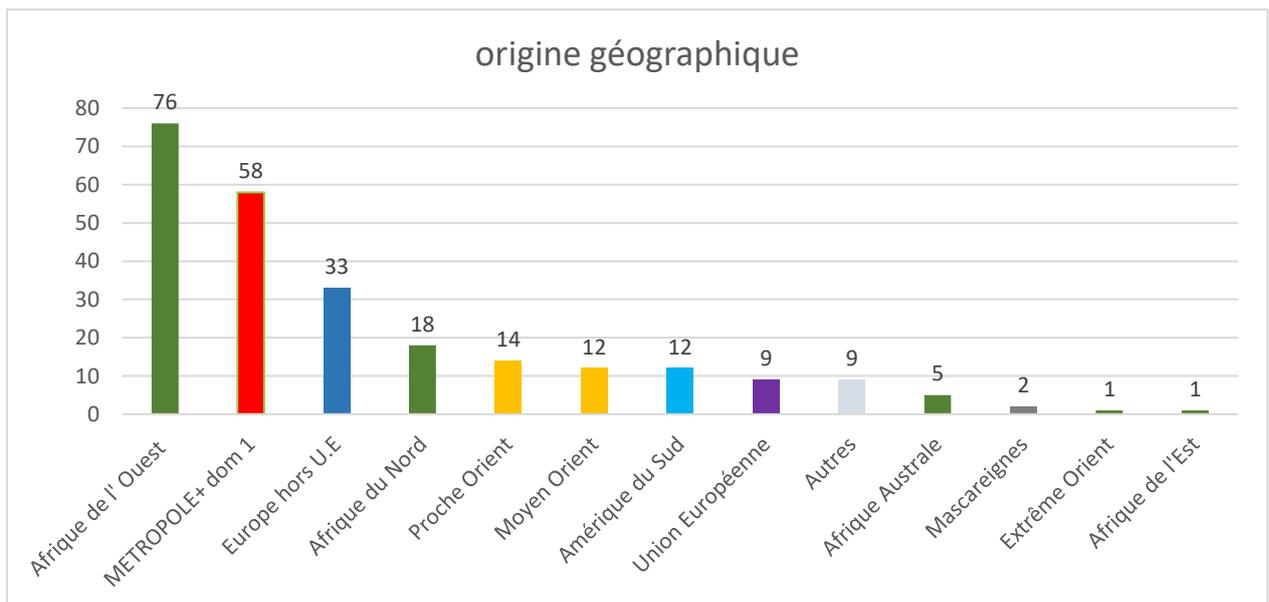
38 patients sont pris en charges dans une tranche d'âge de 0-6 ans

36 patients sont pris en charges dans une tranche d'âge de 7-17 ans

38 patients sont pris en charges dans une tranche d'âge de 46-65 ans

Nous n'avons pas de patients de plus de 66 ans

### 2.1.3 Nationalités des patients



76 patients pris en charge par la PASS du GHT étaient originaire de l’Afrique de l’Ouest, et 102 patients de notre file active sont issus du continent africain.

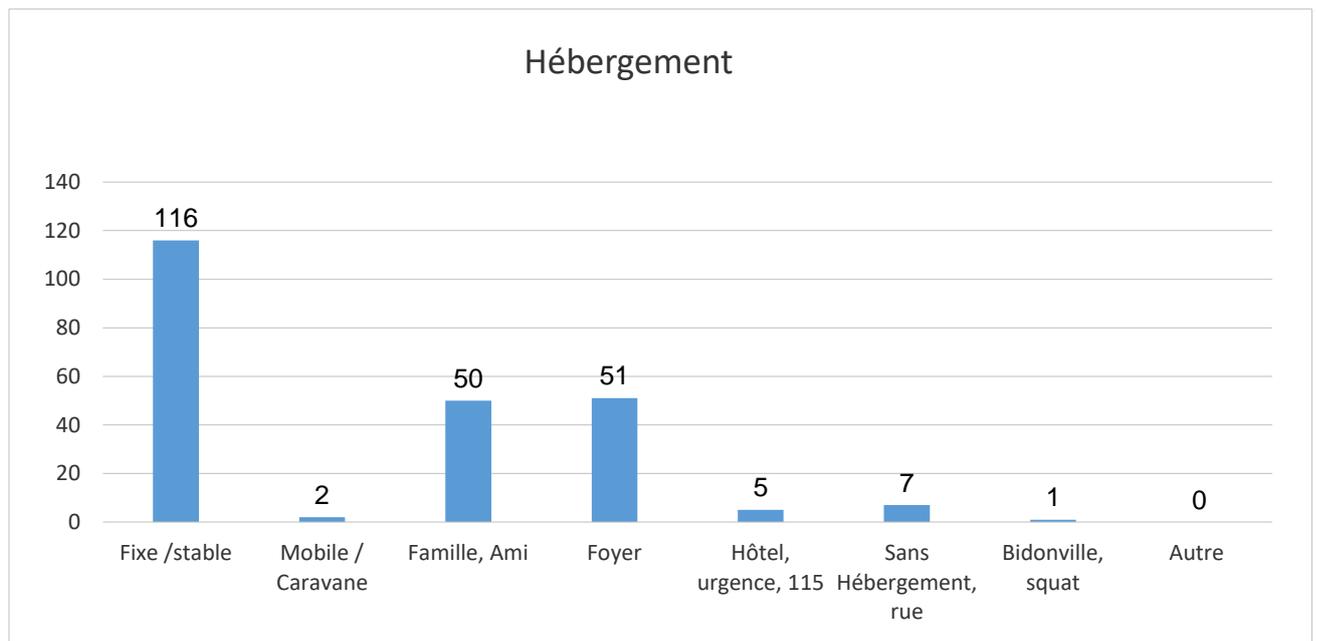
Nous avons réussi à accompagner 67 ressortissants européens (France 58 et 9 européens).

42 personnes hors unions européennes venant principalement de Serbie, Albanie, Ukraine ont été prises en charge dans notre service.

27 personnes du proche et moyen orient sont prises en charge au sein de notre service.

La PASS accueille majoritairement des personnes étrangères issues de l’immigration qu’elles soient primo arrivantes ou non. Ce constat est d’autant plus marqué que sur le territoire d’intervention de la PASS, deux Centres d’Accueil pour Demandeur d’Asile (CADA) sont présents.

#### 2.1.4 Logement



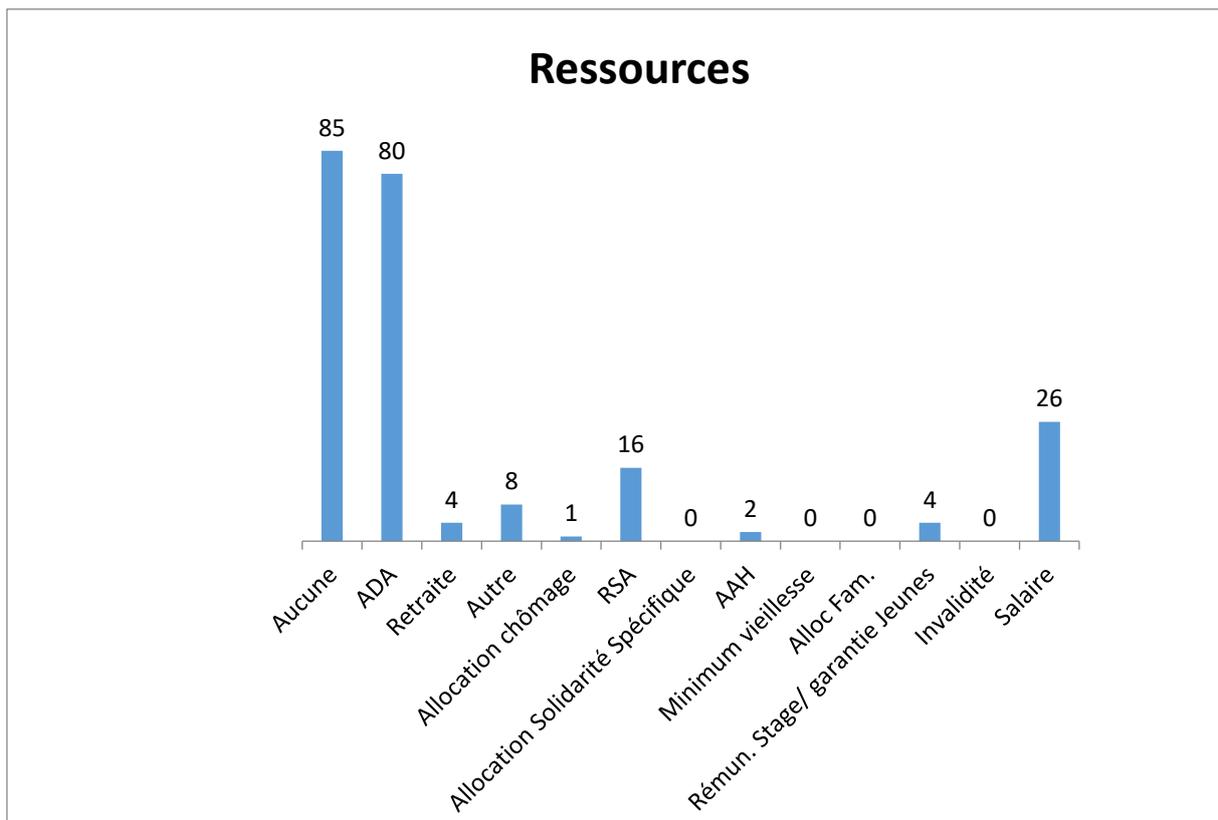
116 avaient un logement fixe et ou stable,

51 personnes vivaient en foyer ce qui correspond à des structures d’hébergement type foyer Vauban/ Passerelle

50 étaient logés par la famille et/ou ami.

15 personnes n’avaient pas de domicile.

## 2.1.5 Ressources



80 personnes prises en charge par la PASS n’avaient pas de ressources. Cependant, sur ses 80 personnes, 74 étaient des mineurs. Ce qui réduit à 6 le nombre de personnes sans ressources prises en charge par la PASS.

80 personnes bénéficiaient de l’ADA (Aide au Demandeur d’Asile).

26 personnes percevaient un salaire majoritairement des marins pêcheurs, des personnes en chèques CESU (Chèque Emploi Service Universel) n’ayant pas de documents administratifs en règle (ex : absence de titre de séjour).

## 2.2 Activités par professionnel

### 2.2.1 Agent d’accueil et secrétariat

Le temps de travail de l’agent d’accueil est de 20%. L’agent d’accueil est réparti en 2 demi-journées par semaine.

Présente le lundi matin, et le jeudi matin, pour un accueil physique et téléphonique des patients.

Prise de rendez-vous. Gestion des dossiers, archivage. Saisie de courriers et documents.

Envoi d'invitations à des réunions. Lors de l'absence de l'agent d'accueil, l'accueil est assuré par l'ASS et l'IDE

### 2.2.2 Assistante de service social

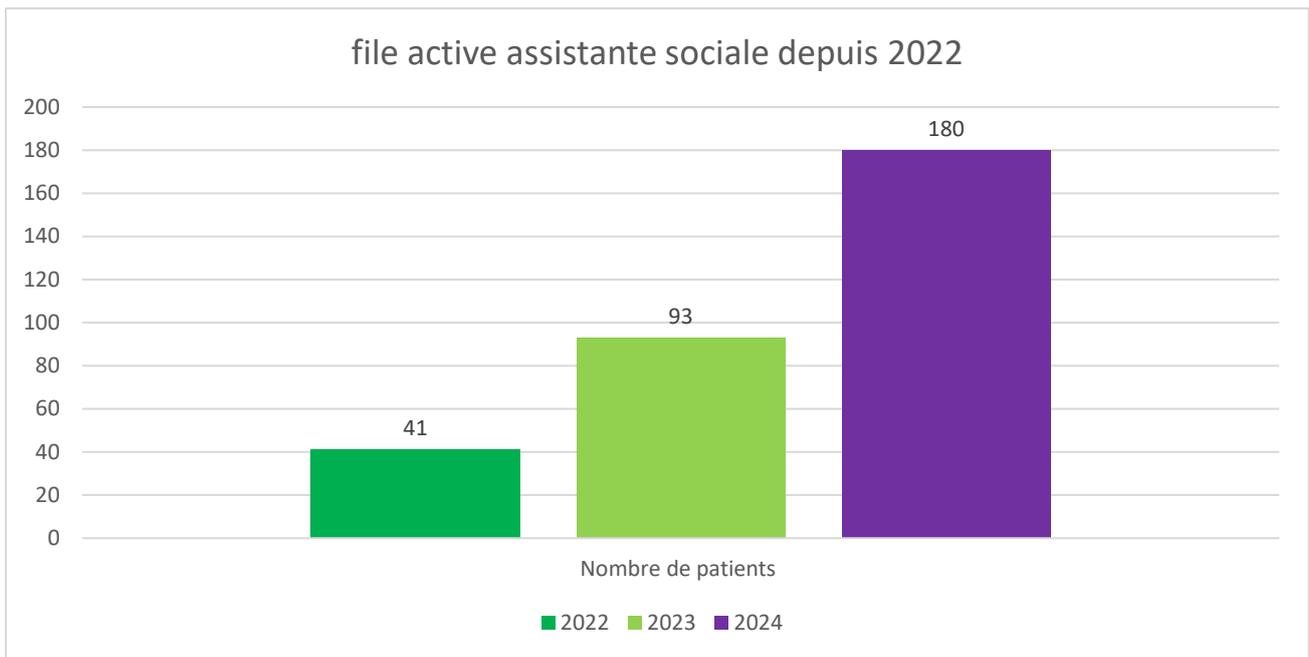
Le temps de travail de l'assistante de service social est de 50% réparti en demi-journée du lundi au vendredi.

En 2024, l'assistante de service social a été absente sur une durée de 2 mois pour des raisons de santé. Un remplacement a été assuré par une jeune professionnelle BTS ESF. Un tutorat d'une semaine afin de pouvoir échanger, former et transmettre les informations concernant la PASS : son fonctionnement, la prise en charge des patients etc...

Finalement, le remplacement a permis de maintenir l'ouverture des permanences sociales mais également de la PASS en journée entière.

#### 2.2.2.1 *Evolution de la file active sociale*

Le 07 mars 2023, la PASS du CH Dieppe a pu connaître l'arrivée d'une nouvelle professionnelle assistante de service social diplômé d'Etat. Cette professionnelle ayant exercée en extrahospitalier, cela a largement contribué pour les orientations et l'augmentation de la file active.

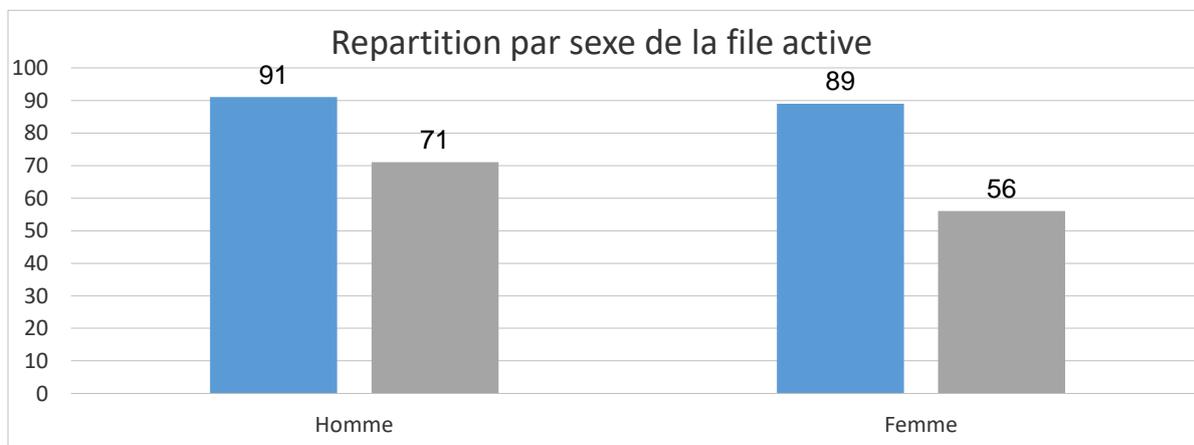


#### 2.2.2.2 Typologie des accompagnements sociaux

En 2024, l'assistante de service social a rencontré 180 patients.

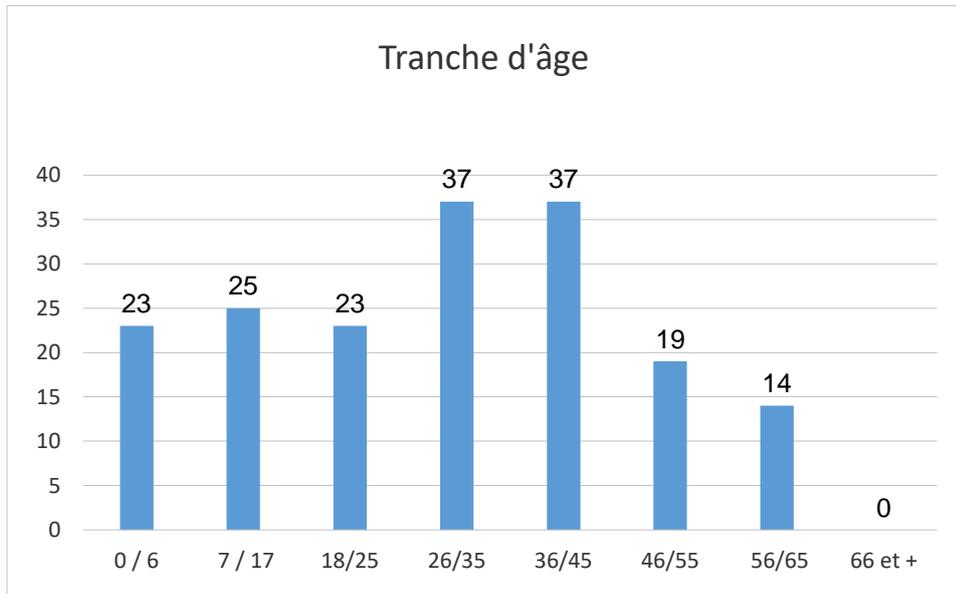
91 hommes dont 71 de nouveaux.

89 femmes dont 56 nouvelles



Soit un total de 127 nouveaux patients, ce qui signifie que sur la file active de l'année, seulement 53 personnes sont revenues sur 93 prises en charges.

40 dossiers sociaux ont été archivés et non rouverts en 2024.



Au niveau de la tranche d'âge des personnes accueillies,

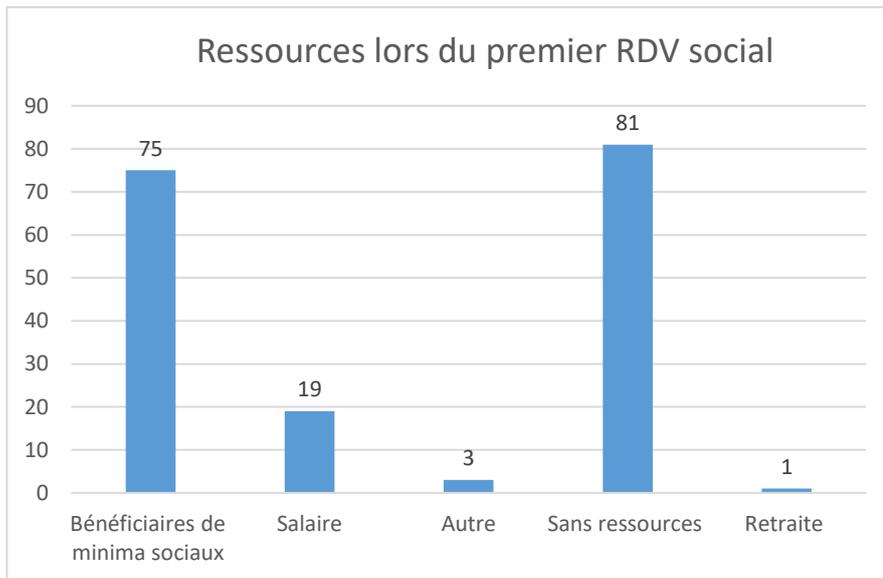
Les 26/45 ans 74 personnes

Les 6/17 ans 48 personnes

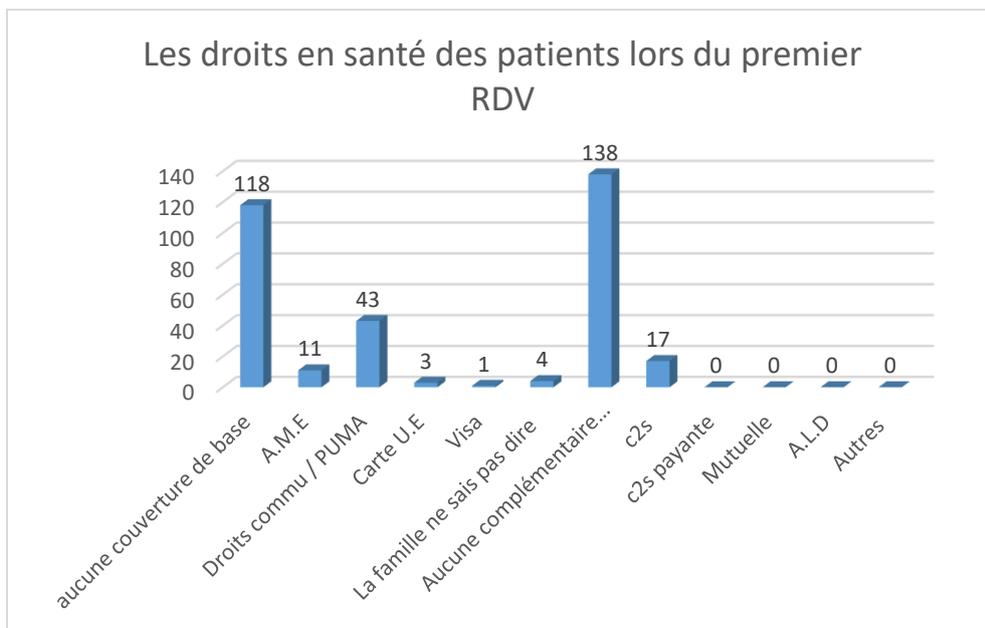
Les 46/65 33 personnes

La population prise en charge dans le cadre de la PASS est jeune. Ce qui correspond également aux âges des personnes pouvant être facilement mobile dans le parcours migratoire. La PASS accompagne des mineurs notamment pour l'ouverture des droits, demande de rattachement des enfants mais également par rapport à des orientations vers la ville et notamment les organismes départementaux tels que les CMS.

### 2.2.2.3 Les droits des patients lors du premier entretien social



Concernant les sources de revenus, les personnes accompagnées étaient de 81 personnes sans ressource, et 75 bénéficiaires de minimas sociaux. Sur les 81 personnes sans ressource, nous retrouvons 48 enfants, ce qui réduit à 33 personnes majeures accompagnées et prise en charge par la PASS sans ressource lors du premier rendez-vous social. Pour certains, l'ouverture des droits financiers n'étaient pas possible (ex : personne déboutée de la demande d'asile, en illégalité sur le territoire).



Lors du premier entretien, 118 personnes n'avaient pas de droit à l'assurance santé. Nous ne parlons pas de couverture auprès de la CPAM car la ville étant côtière, la PASS a accompagné

quelques patients ayant une activité professionnelle liée au milieu maritime et dans ce cas, ouvrent des droits à l'ENIM. Nous n'avons pas eu de patients sur l'année 2024 avec une couverture santé auprès de la MSA. 43 patients bénéficiaient d'une couverture de base à l'assurance maladie et 11 personnes bénéficiaient d'une carte AME encore valable.

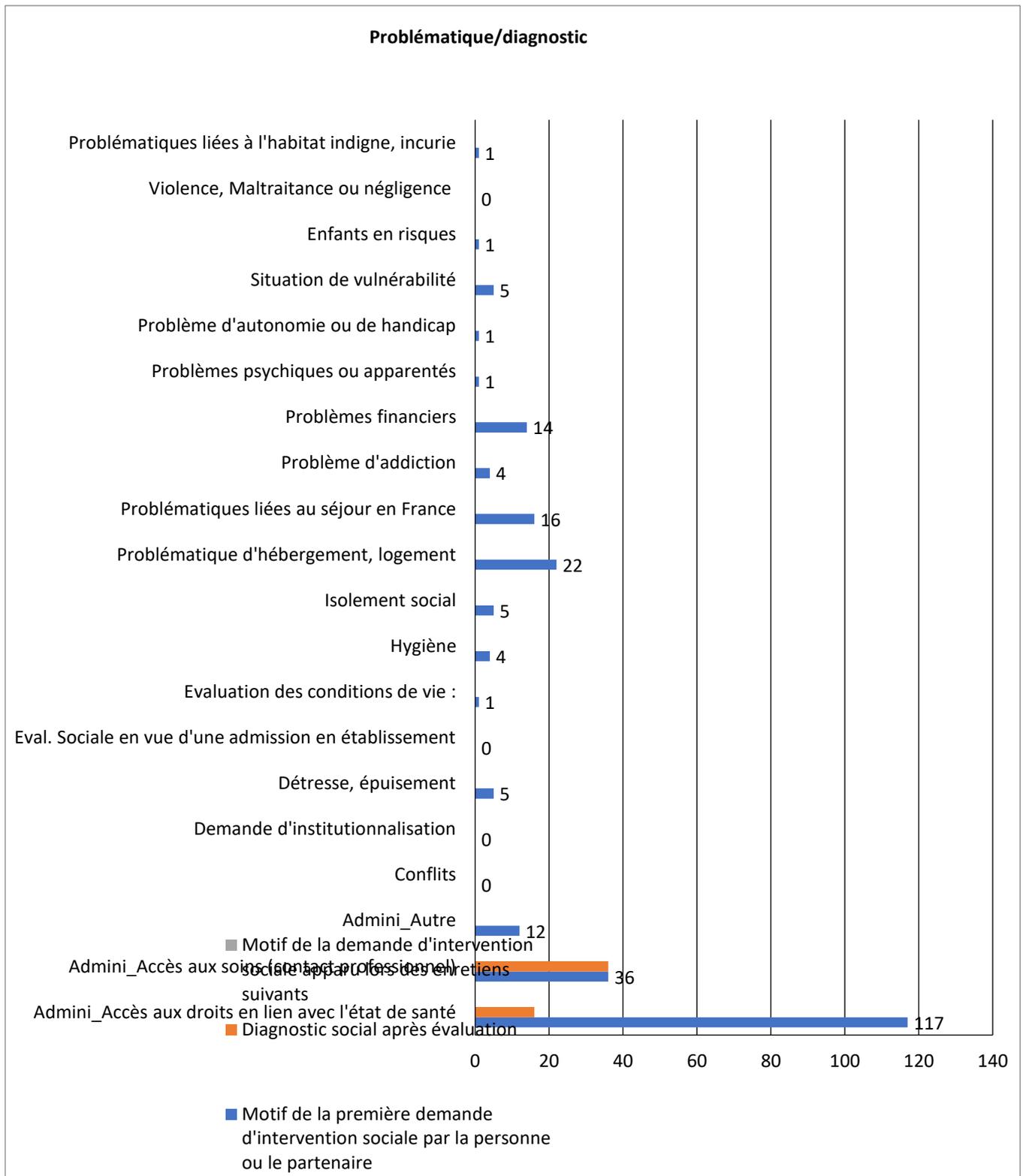
138 personnes, n'avaient pas de complémentaire santé et 17 avaient une complémentaire santé solidaire. 11 personnes avaient l'A.M.E valide au cours du premier rendez-vous social.

#### *2.2.2.4 Les problématiques sociales identifiées*

L'accès aux soins était la problématique la plus verbalisée par les patients. Lors des entretiens sociaux, une approche globale de la situation est exercée permettant ainsi de repérer et d'identifier les différentes problématiques et besoins des patients.

Diverses problématiques ont été repérées et identifiées sur la PASS du CH Dieppe. Afin de pallier aux problématiques, des actions sont proposées aux patients.

Au cours de l'année 2024, des patients se sont confiés sur le fait de devoir avoir recours à la prostitution pour subvenir à leurs besoins, pour régler des charges notamment. Le territoire de Dieppe n'est pas pourvu d'associations luttant contre l'accompagnement et la prise en charge de ses personnes voulant sortir d'un réseau ou d'arrêter la prostitution. Depuis septembre 2024, l'ONM a mis en place d'une cellule d'accompagnement de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Toutefois, cette cellule expérimentale n'a pas vocation à accompagner les personnes. Ils ont un rôle d'orientation. Dans ce cadre, les patients sont orientés vers Rouen et le CAPS sous un délai de 2 ans environ afin que la personne puisse bénéficier d'un accompagnement à la sortie de la prostitution...



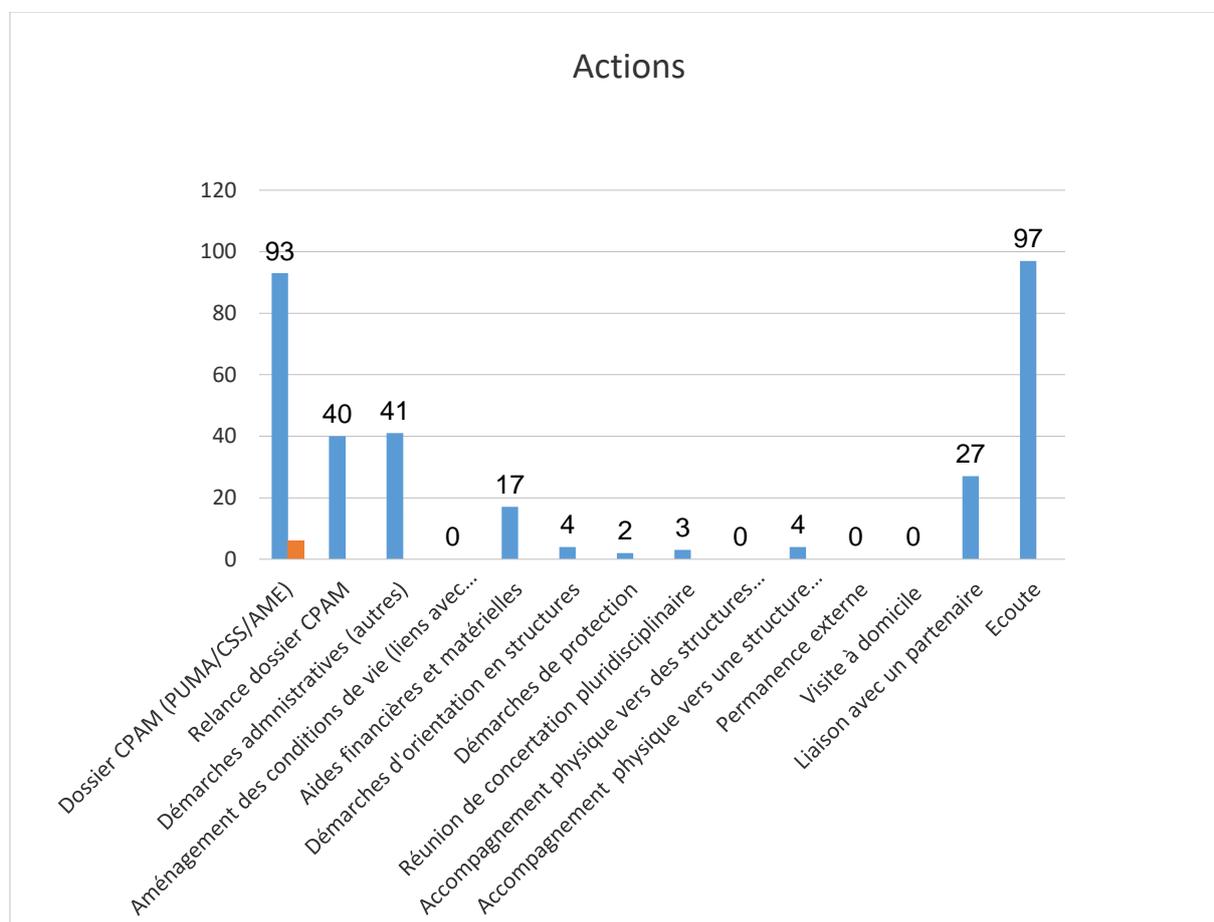
#### 2.2.2.5 Les actions proposées et mises en place

Dans le cadre d'un travail en collaboration avec les patients, le projet d'accompagnement social est co-construit avec la personne accompagnée. Le patient peut ainsi verbaliser ce qui est a

travailler, en priorité. Ainsi en accord avec lui, une proposition d’accompagnement est mise en place basée sur la confiance. Dans le but de pouvoir rendre actrice la personne accompagnée ; dès qu’elle verbalise vouloir le faire seule, je laisse la possibilité de le faire.

Les actions les plus répétées, ont été des démarches liées à l’ouverture de droits : réalisation de dossier, travail de suivi mais également relance.

Des actions liées à des problématiques de logement et d’hébergement ont été réalisées. **A ce jour, le territoire de Dieppe agglomération est « sous tension » en termes de recherche et d’accès au logement. Le parc public est saturé. La problématique de logement et d’hébergement reste complexe à ce jour.**



#### 2.2.2.6 L’articulation et la coordination du parcours social du patient

La PASS ayant pour vocation une prise en charge des patients avec une temporalité plus ou moins longue en fonction des besoins en santé mais également en fonction des critères de précarité.

Afin de promouvoir la lutte contre la précarité, l'assistante de service social ne peut pas exercer seule cet accompagnement, il est parfois et souvent nécessaire d'orienter et de coordonner le parcours social du patient.

En effet, par exemple une personne n'ayant pas de logement et / ou de solution d'hébergement, il est nécessaire de s'appuyer sur les structures d'hébergement mais également vers les professionnels pouvant assurer un accompagnement spécifique pour sécuriser et maintenir l'accès au logement.

Les partenaires sociaux présents sur le territoire permettent cette coordination et articulation en favorisant l'intérêt des patients. Des synthèses sont réalisées afin de pouvoir échanger sur la situation commune dans le but de promouvoir un accompagnement social qualitatif. Chacun connaissant et s'organisant sur ses missions spécifiques tout en permettant de ne pas faire de doublons.

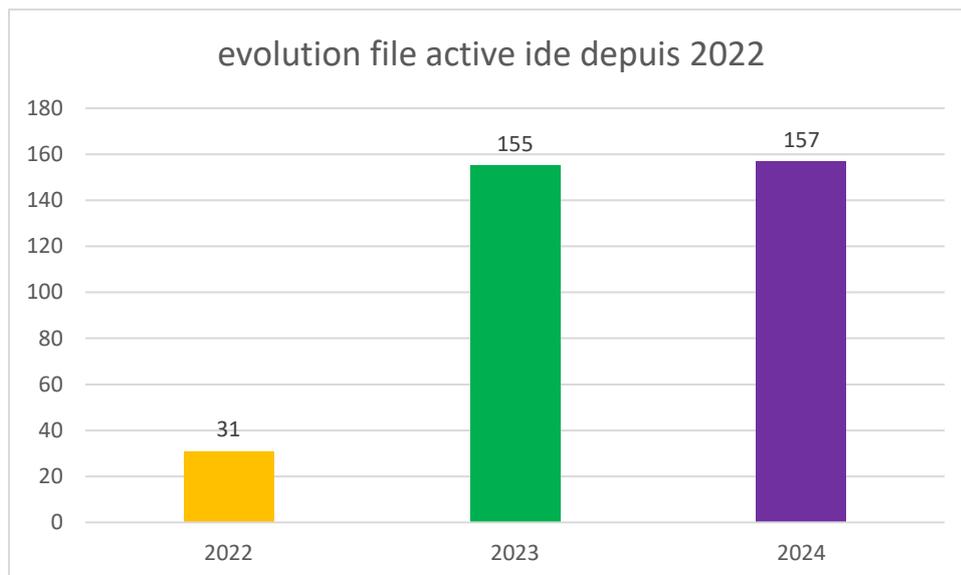
Sur le territoire, un maillage partenarial social est important. La ville étant sur une échelle assez réduite, cela permet une proximité entre les professionnels permettant une communication simple et fluide. La PASS est de plus en plus identifiée par nos partenaires. Dès la fin de la prise en charge du patient par la PASS, l'information est transmise au partenaire et ou homologue sur la ville afin de ne pas rompre l'accompagnement et de rester rassurant le patient.

### 2.2.2 Infirmier

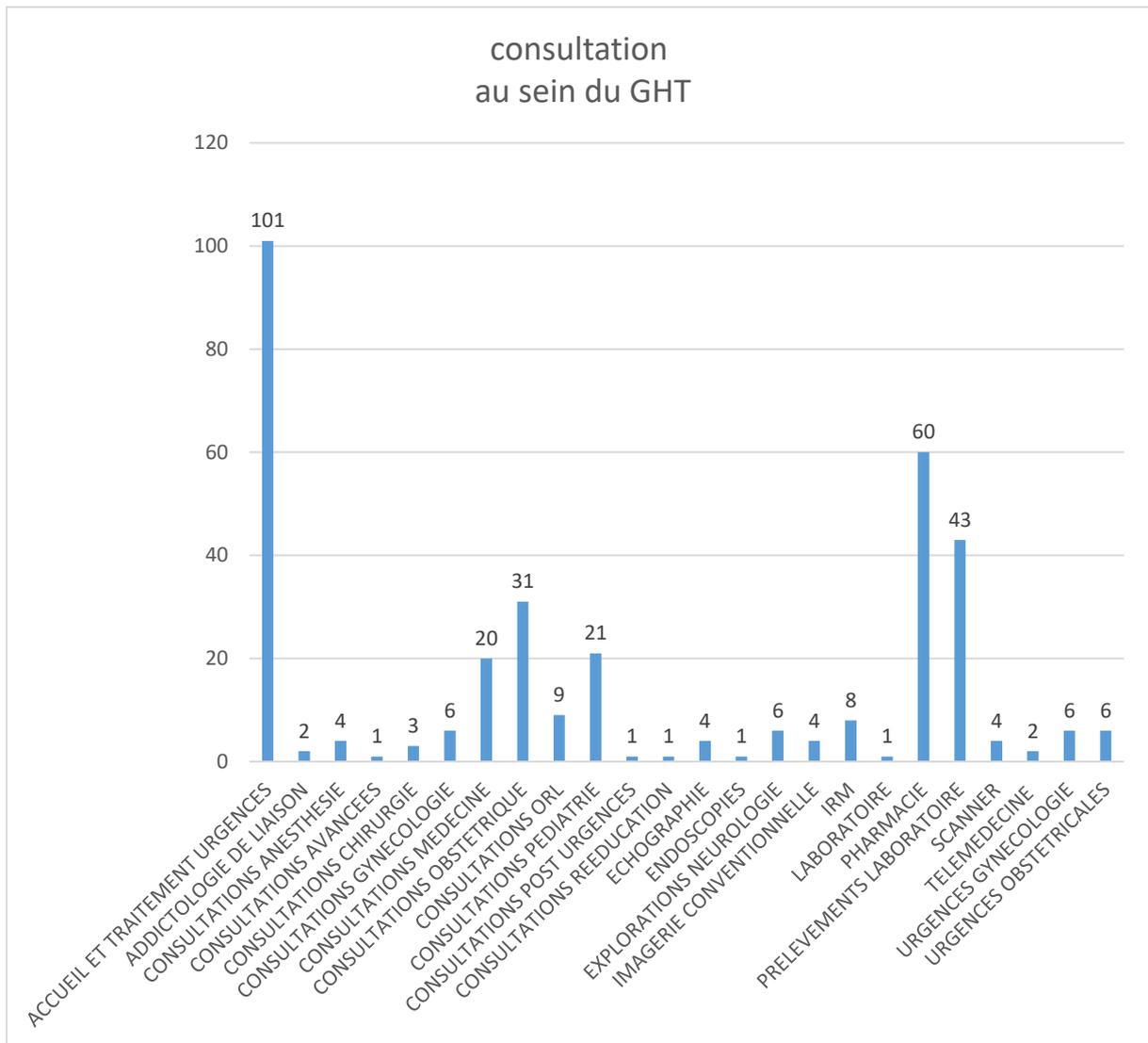
Tout comme l'assistante sociale, son temps de travail est réparti à 50% en quart opposé afin d'assurer une permanence de soin au sein de la PASS.

#### 2.2.3.1 *Évolution de la file infirmière*

En février 2023, une nouvelle infirmière est arrivée au sein du service de la PASS. L'intégration de cette infirmière au parcours intra hospitalier a permis de rendre la PASS plus visible, de redonner un souffle plus dynamique mais également renforcer le lien entre le personnel soignant et les patients, ce qui est essentiel pour un parcours de soins des patients PASS.

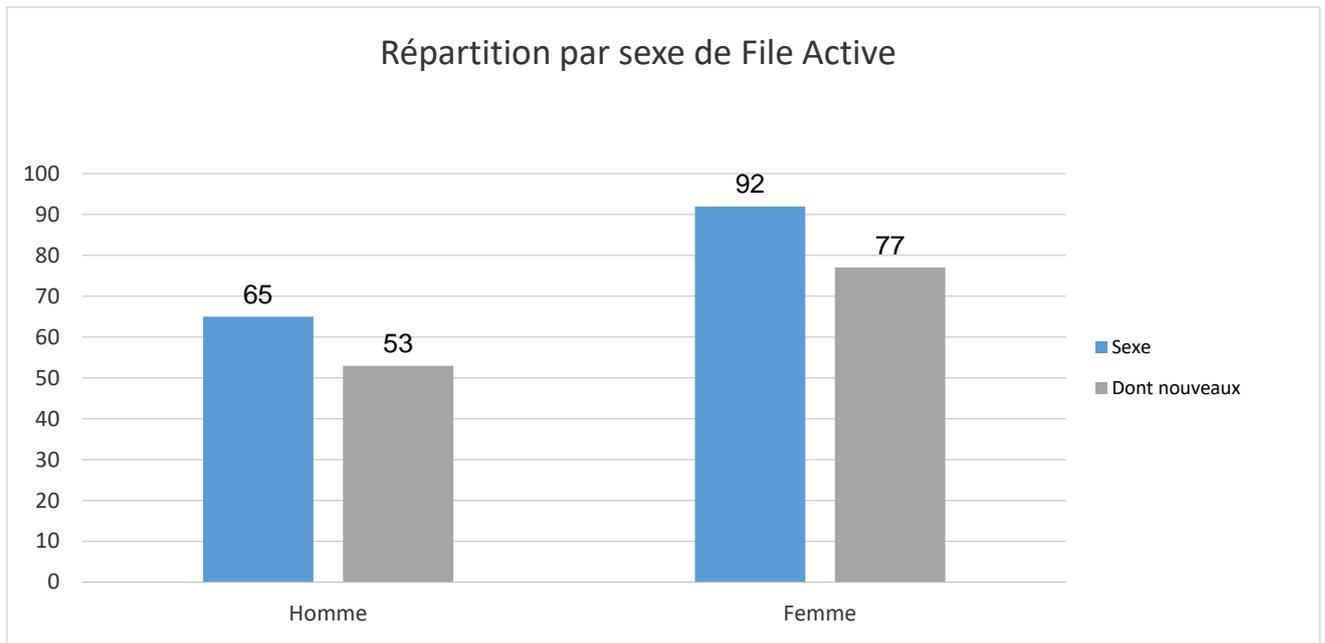


La file active de l'infirmière sur l'année 2024 est restée stable (marquée par un arrêt maladie de quelques semaines)



101 patients ont été orientés vers les consultations externes durant cette année 2024 ainsi les patients ne sont pas restés sans prise en charge paramédicale durant l'absence infirmière car selon l'urgence de la situation l'assistante sociale les orientait soit vers les permanences du médecin de la PASS le jeudi matin ou soit vers les consultations externes des urgences afin de répondre au mieux à leur problématique.

### 2.2.3.2 Répartition homme femme de la fille active infirmière



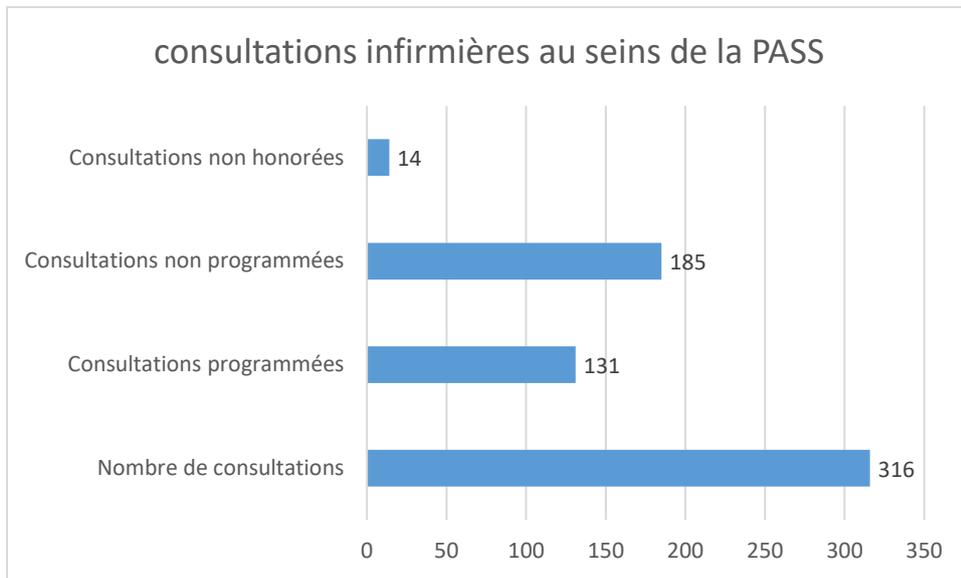
157 patients dont 130 nouveaux

92 femmes pour 65 hommes.

Ce qui nécessite d'évaluer les besoins en santé de chaque patient mais aussi de prendre en considération leur genre dans la prise en charge.

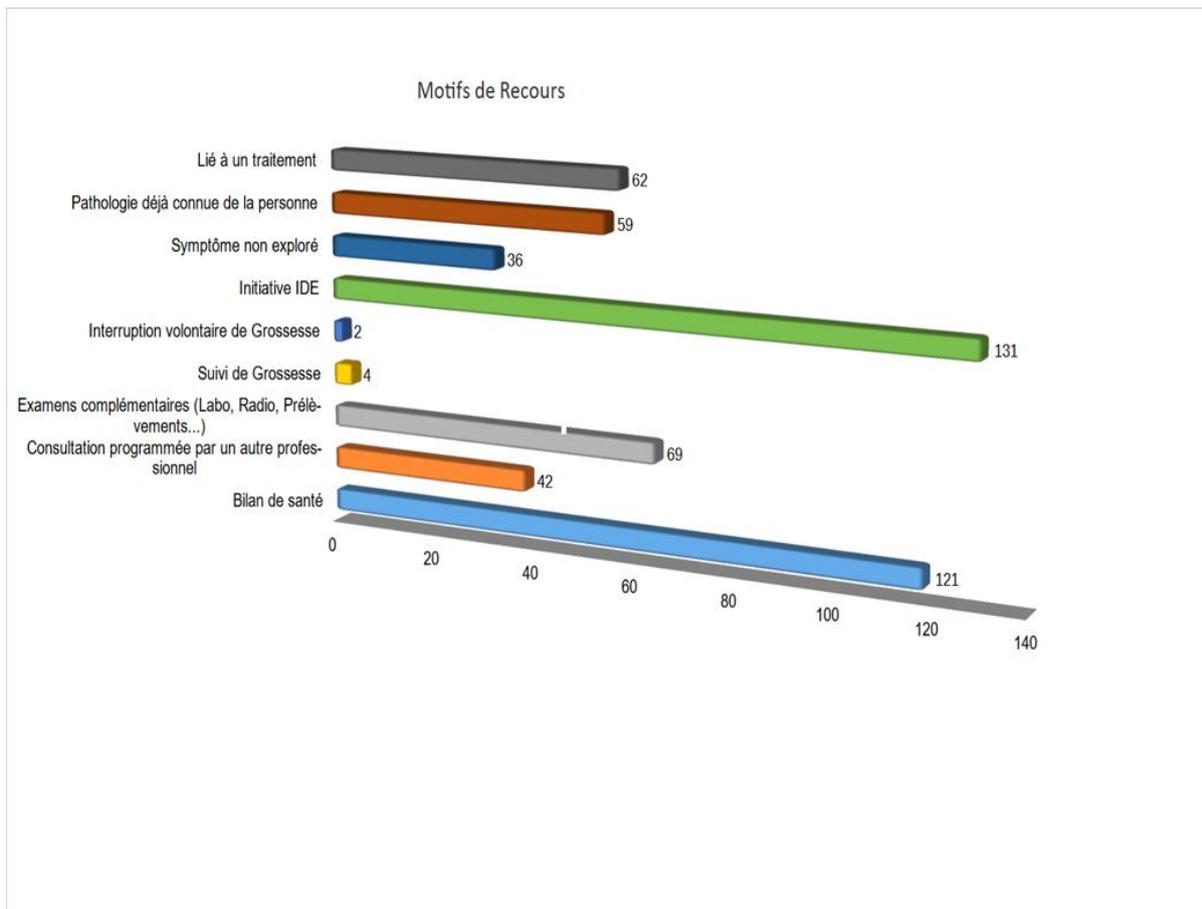
Les problématiques de soins seront différentes en fonction du sexe : par exemple les femmes auront besoin d'un accompagnement plus personnalisé sur les problématiques de santé liés aux femmes (ex : gynécologique). Pour les hommes, l'accompagnement va être différent il se tournera plus vers la réintégration au système de soin et à l'observance des rendez-vous.

### 2.2.3.3 Consultation ide au sein de la PASS et motif de recours



316 personnes ont été reçues par l'IDE pour des consultations programmées ou non, avec une nette prédominance des consultations sans rendez-vous.

En effet, la permanence infirmière ne va pas avoir la même vocation que celle du social. Elle va répondre à un besoin en santé immédiat, à une détresse psychologique, à un besoin en médicament ou une prise de rendez-vous. C'est ce que l'on peut observer avec les chiffres ci-dessous : 14 consultations ide n'ont pas été honorées.

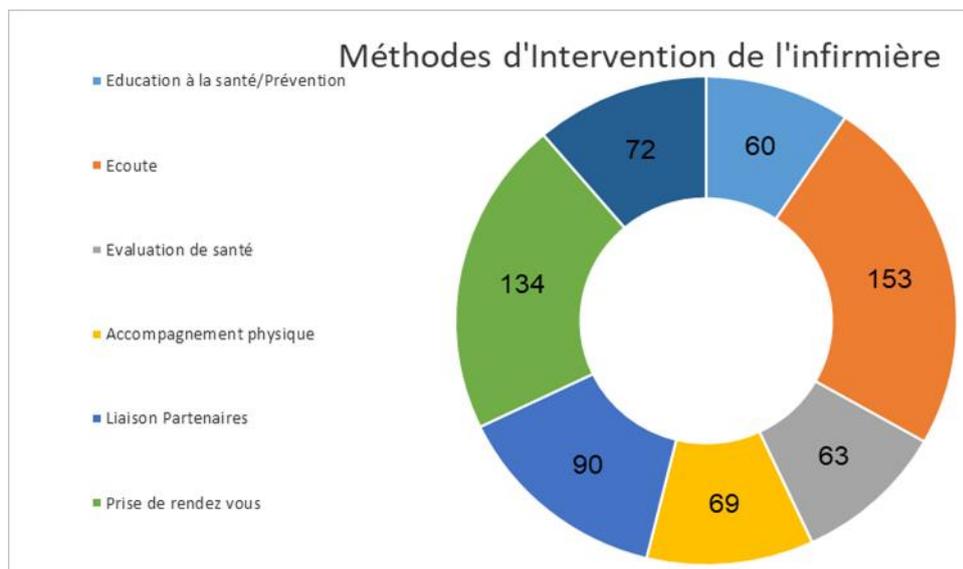


Les patients se présentent à la PASS pour des raisons diverses :

- soit à la demande de l'IDE, suite à une orientation de l'un de nos partenaires,
- soit dans le cadre d'un bilan de leur état de santé ou pour le suivi d'une pathologie déjà identifiée,
- soit encore pour un traitement spécifique.

#### 2.2.3.4 Méthode d'intervention de l'ide lors des entretiens

Il sera impératif, lors de cet entretien, de procéder à un recueil de données exhaustives et détaillées, tout en veillant à instaurer un climat de confiance propice à ce que la personne se livre pleinement, afin de permettre une compréhension approfondie de sa situation.



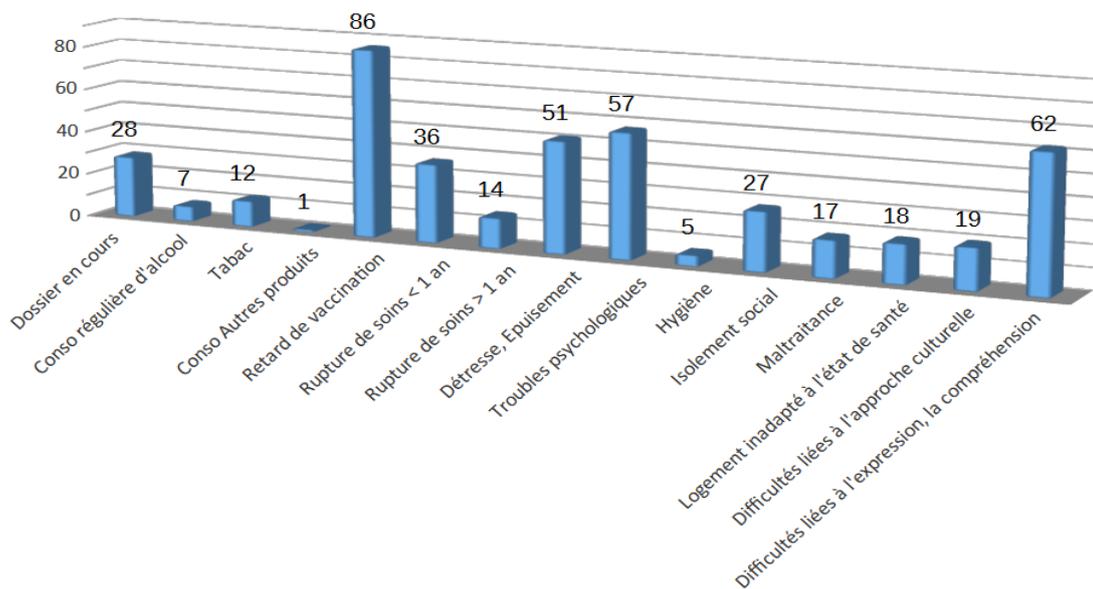
Lors de ces consultations, l’infirmière mobilise l’ensemble de ses compétences, en particulier son aptitude à écouter. En effet, de nombreux patients qui franchissent le seuil de notre service recherchent avant tout une oreille attentive, capable de les comprendre et de prendre en considération leur parcours de vie. Parfois, il s'agit simplement de mettre des mots sur des maux, d’exprimer ce qui reste souvent indicible.

Une part essentielle de son rôle réside également dans l’élaboration du parcours de soins du patient. Cela inclut la prise en charge des rendez-vous, la coordination avec les différents partenaires, ainsi que l’accompagnement du patient, notamment en l’aidant physiquement à se rendre à certaines consultations au sein du GHT ou à la pharmacie. L’objectif étant de renforcer la confiance du patient et de favoriser son autonomie.

L’infirmière reçoit les patients, avec ou sans rendez-vous, évalue leur état de santé, puis organise une consultation avec le médecin ou oriente, selon les besoins, vers d'autres services du CH. En l'absence du médecin, elle guide les patients vers les urgences adultes, pédiatriques, gynécologiques ou psychiatriques, selon la nature de leur problème de santé.

Le patient ne sera pas laissé seul face à son parcours de soins. Notre objectif est de travailler en réseau, en exploitant le maillage des structures sur le territoire, afin de l'accompagner au mieux. Grâce à cette collaboration, nous visons à renforcer son autonomie, pour qu’il puisse, à terme, prendre en charge son propre suivi médical avec confiance et indépendance.

### 2.2.3.5 Problématiques de santé repérées



Au sein de la PASS, nous avons observé que 86 patients, adultes et enfants confondus, présentent un retard vaccinal. Afin de remédier à cette situation, nous collaborons activement avec les partenaires du territoire Dieppois. Pour les enfants de 0 à 6 ans, nous travaillons avec le Département et les PMI, qui assurent la vaccination gratuite ainsi que la prise en charge des mineurs. Quant aux enfants de 6 ans et plus, nous collaborons avec le centre de vaccination de Dieppe, qui organise des permanences mensuelles. Ce centre permettra également un suivi vaccinal régulier, ce qui s'inscrit pleinement dans sa mission de prévention.

La PASS reçoit des patients allophones : de par son emplacement géographique (port de pêche) mais également via le partenariat avec deux centres de demandeurs d'asile sur le territoire. Nous travaillons en collaboration avec différentes structures leur permettant d'apprendre le français au sein des CADA, la croix rouge, le centre social OXYGENE et même d'obtenir un diplôme certifiant avec FORJECNOR 2000. La maîtrise du français étant vecteur d'intégration et permet plus facilement la communication avec autrui.

Peu de personnes au sein de notre file active ont exprimés une détresse psychologique, une tendance qui semble être plus marquée chez les femmes. En effet, les hommes, plus souvent réservés, expriment généralement moins leurs souffrances psychiques. De plus, le bien-être psychologique est parfois relégué au second plan, après les préoccupations somatiques, ce qui

peut rendre plus difficile l'identification des besoins en santé mentale. Bien que 57 troubles psychologiques et 51 cas de détresse où épuisement aient été recensés dans ce diagramme, il est important de souligner que chaque patient de la PASS, ainsi que les personnes vulnérables, traverse une forme de détresse psychologique. Lorsque l'on prend en compte des facteurs de risques multiples, comme l'insécurité financière, l'insécurité environnementale (logement insalubre ou absence de logement), ainsi qu'une histoire de vie difficile, il devient compréhensif que le bien-être mental soit affecté.

Cependant, ces défis peuvent aussi être l'opportunité de prendre des mesures pour prévenir des décompensations ou des conduites addictives, et pour promouvoir un soutien adapté, permettant ainsi aux personnes vulnérables de mieux gérer les pressions auxquelles elles sont confrontées et d'améliorer leur qualité de vie.

Cet accompagnement psychologique est parfois proposé tant par l'infirmière que par l'assistante sociale, car chaque patient peut se confier différemment à l'une ou à l'autre des professionnelles. Grâce à l'écoute, la patience et la relation de confiance que nous établissons avec nos patients, nous sommes en mesure de les orienter vers des professionnels formés capables de les entendre et de les soutenir.

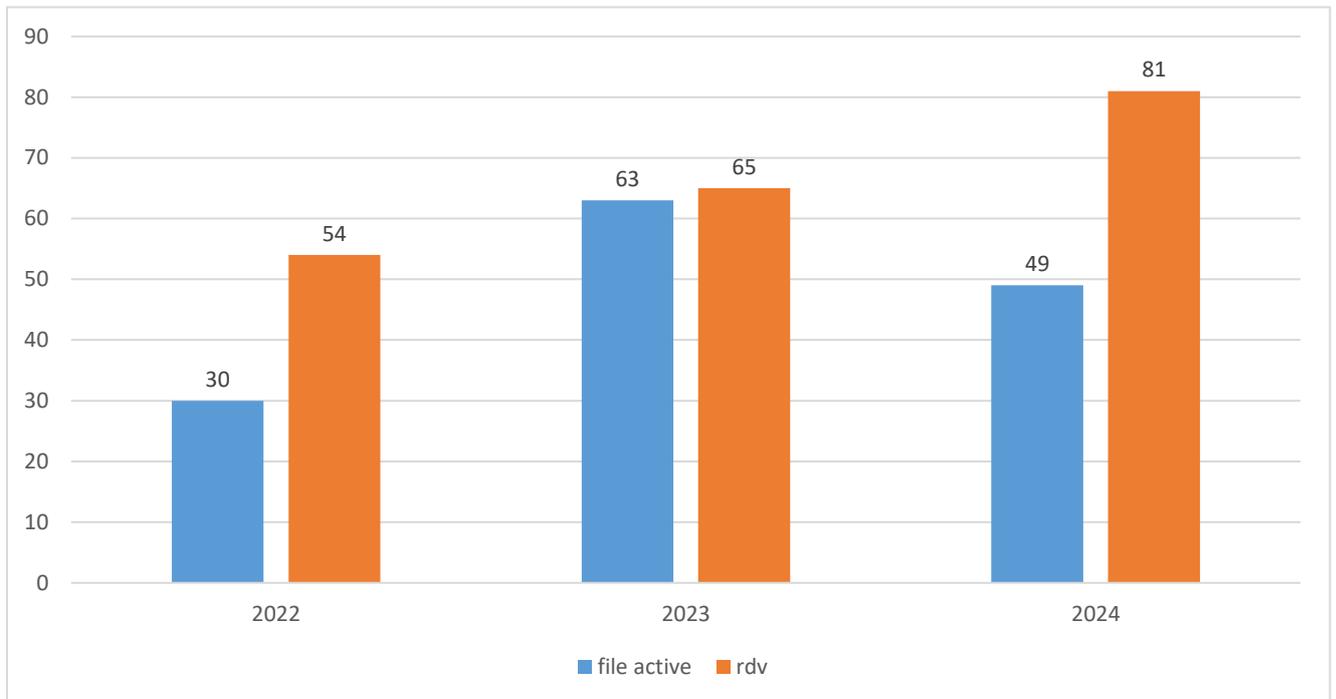
Afin d'accompagner au mieux les patients dans cet état de mal-être nous travaillons en partenariat avec le service de psychiatrie hospitalier, service avec lequel nous arrivons à avoir des premières consultations infirmières pour nos patients dans des délais assez courts. En cas d'urgences selon les besoins psychologiques des patients nous pouvons faire appel à l'équipe de liaison de psychiatrie qui va intervenir soit aux urgences ou soit recevoir le patient au sein de son bureau. Nous travaillons également en collaboration avec l'EMPP, parfois même indirectement car lorsque l'entretien d'un primo arrivant est réalisé il est fait en présence de son éducateur du CADA. La proposition d'un accompagnement psychologique est toujours faite compte tenu de leur histoire de vie. Une plaquette de l'EMPP est remise à l'accompagnateur si le patient verbalise un besoin d'accompagnement. Peu de personnes au sein de notre file active ont signalé des comportements addictifs.

Nous avons recensé 7 patients consommant de l'alcool, 12 patients consommant du tabac et 1 patient consommant du cannabis. Parmi ces patients, 4 sont actuellement suivies pour un sevrage tabac-alcool. Cependant, pour les patients dépendants, le sevrage tabac-alcool n'est pas

la priorité initiale. L'objectif principal est de favoriser leur réinsertion dans le système de soins, ce qui représente déjà une étape importante pour eux, et de les accompagner dans leur maintien dans ce parcours.

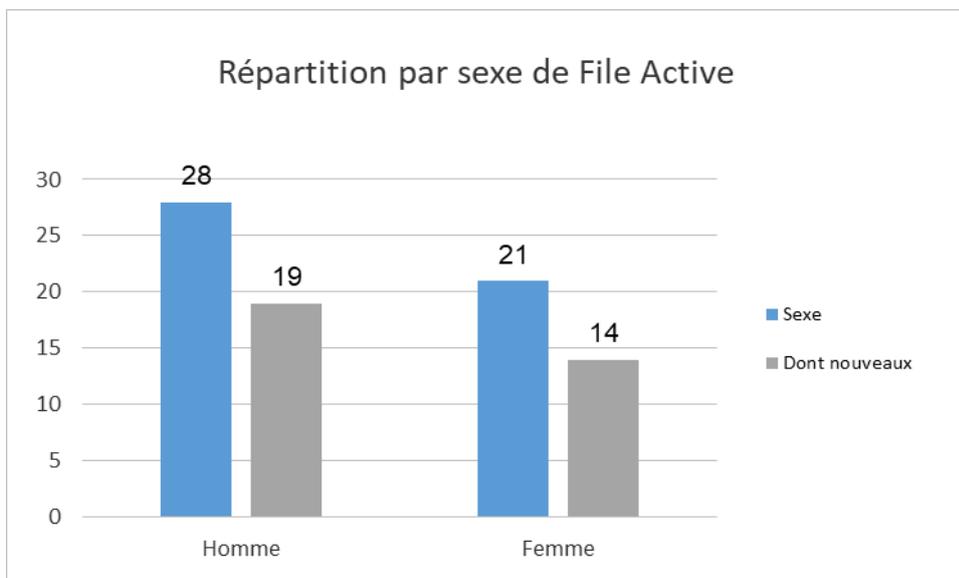
### 2.2.3 Médical

#### 2.2.4.1 Evolution de la prise en charge médicale de 2022 à 2024



Les rdv médicaux sur ces 3 années ont augmenté au regard de l'activité de la PASS passant de 54 consultations à 81 consultations en 2024

#### 2.2.4.2 Répartition homme femme de la pris en charge médicale

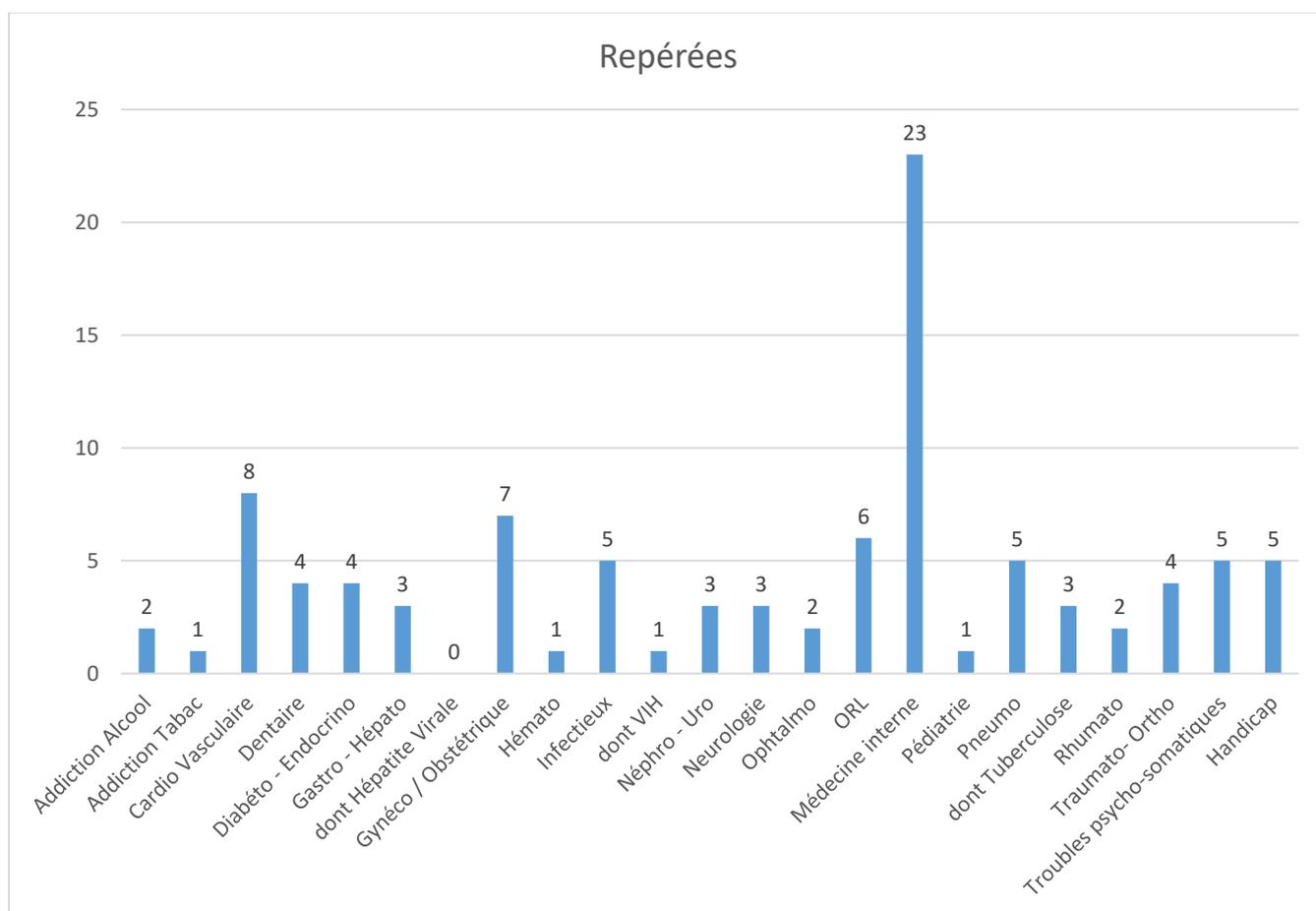


En 2024, le médecin de la PASS a reçu

- 49 personnes dont 33 nouveaux patients
- 28 hommes dont 19 nouveaux
- 21 femmes dont 14 nouvelles

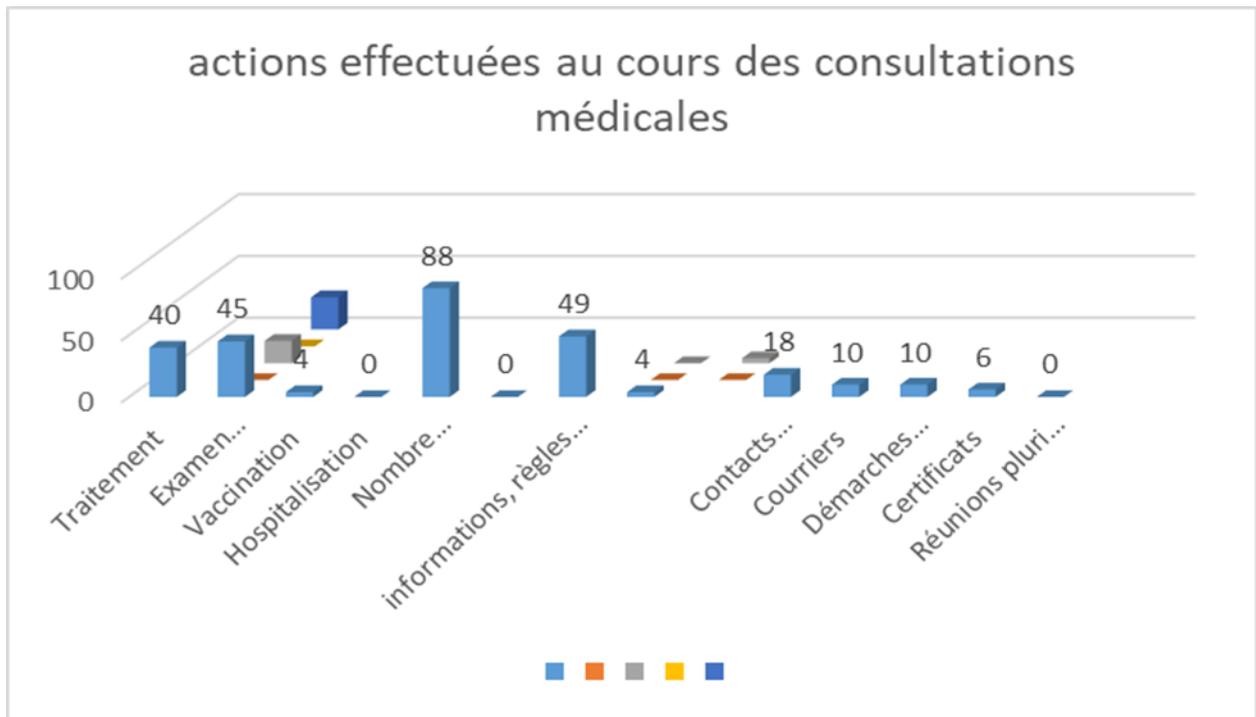
#### 2.2.4.3 Pathologies repérées au sein, de la PASS

Le médecin de la Pass va assurer des consultations et des entretiens médicaux qui permettent le dépistage, le diagnostic ainsi que le traitement de pathologie repérée chez la personne accueillie au sein de notre service

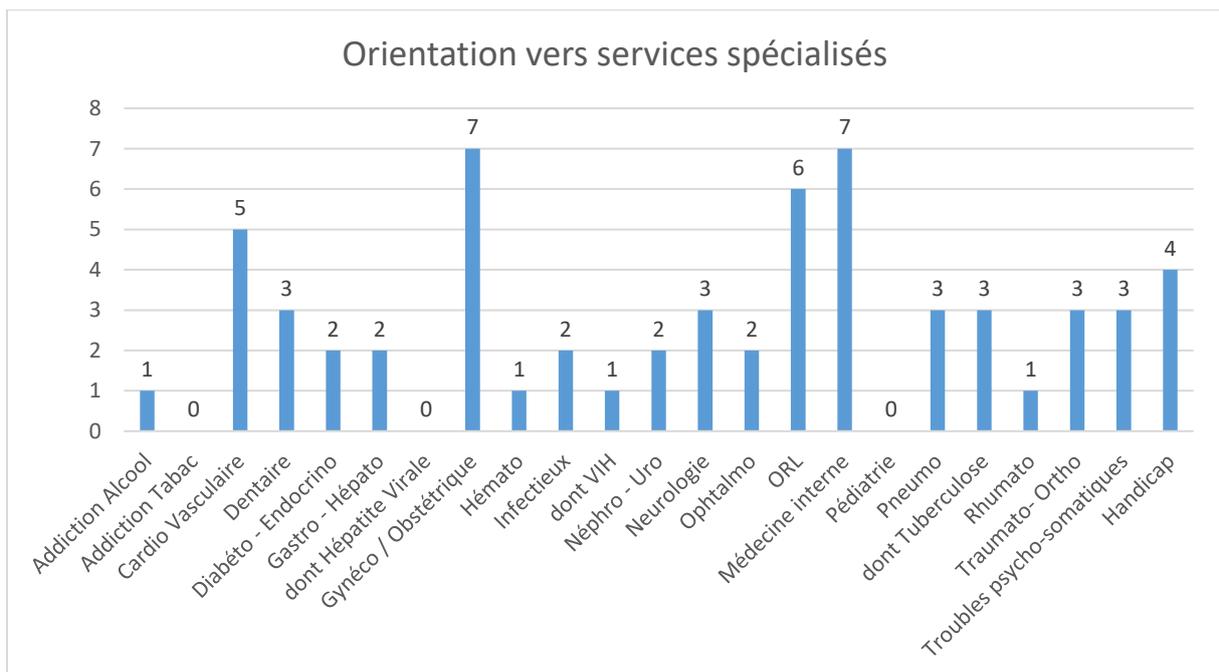


Sur cette année 2024, les pathologies principalement relevées dans la prise en charge des soins relevaient de la médecine interne (23), de la cardiologie (8), de la gynécologie (7), de l'orl (6) ainsi que des troubles psychosomatique 5() ainsi que PEC du handicap (5)

Durant les consultations, le médecin de la PASS va prescrire divers examens, réaliser différents courriers afin de permettre une orientation vers les médecins spécialistes du GHT

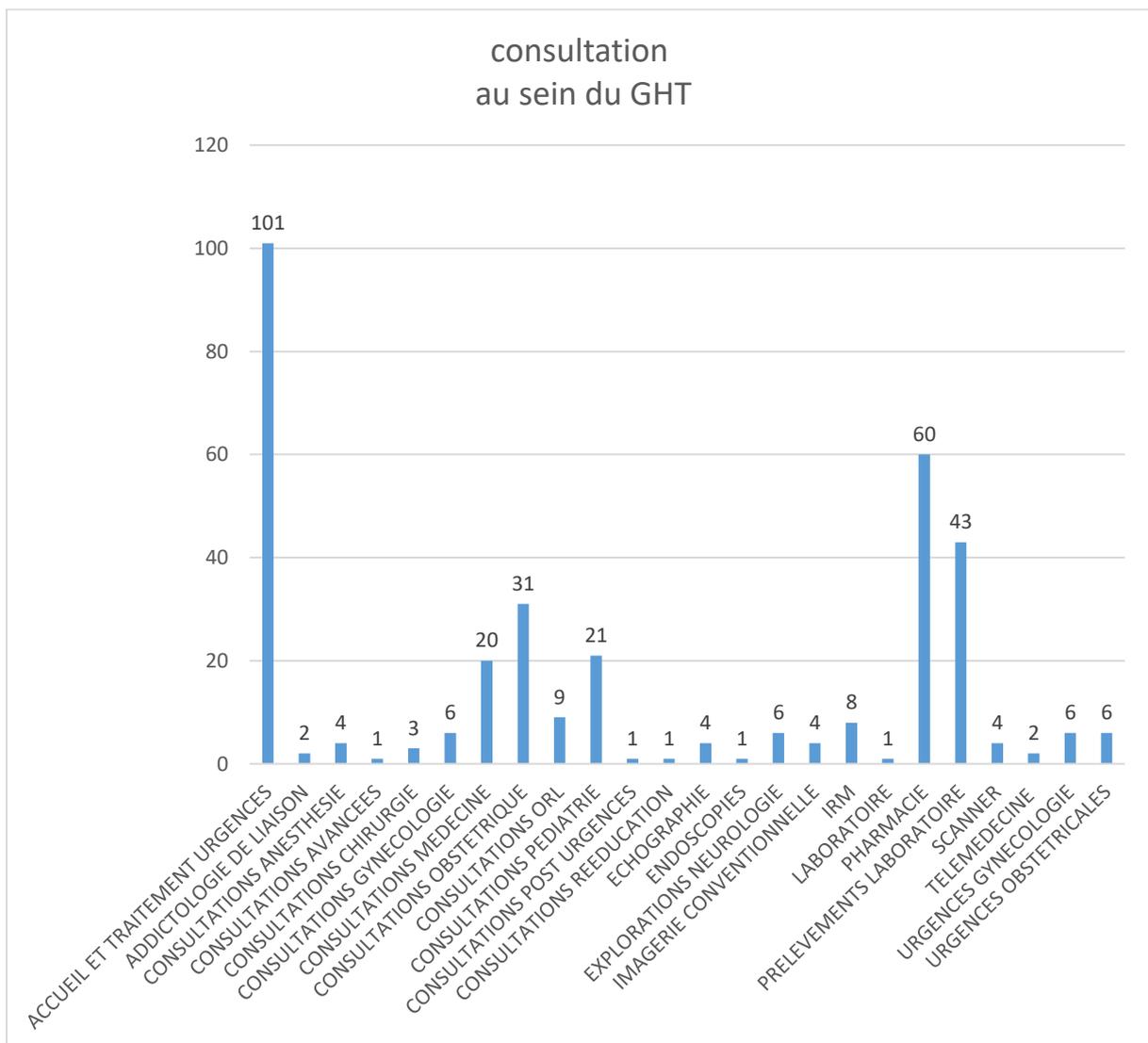


Ainsi les éléments en possession du spécialiste faciliteront la prise en charge du patient PASS pour celui-ci



C'est à la suite de ces consultations que les patients sont orientés au sein de notre établissement afin de réaliser d'autres examens

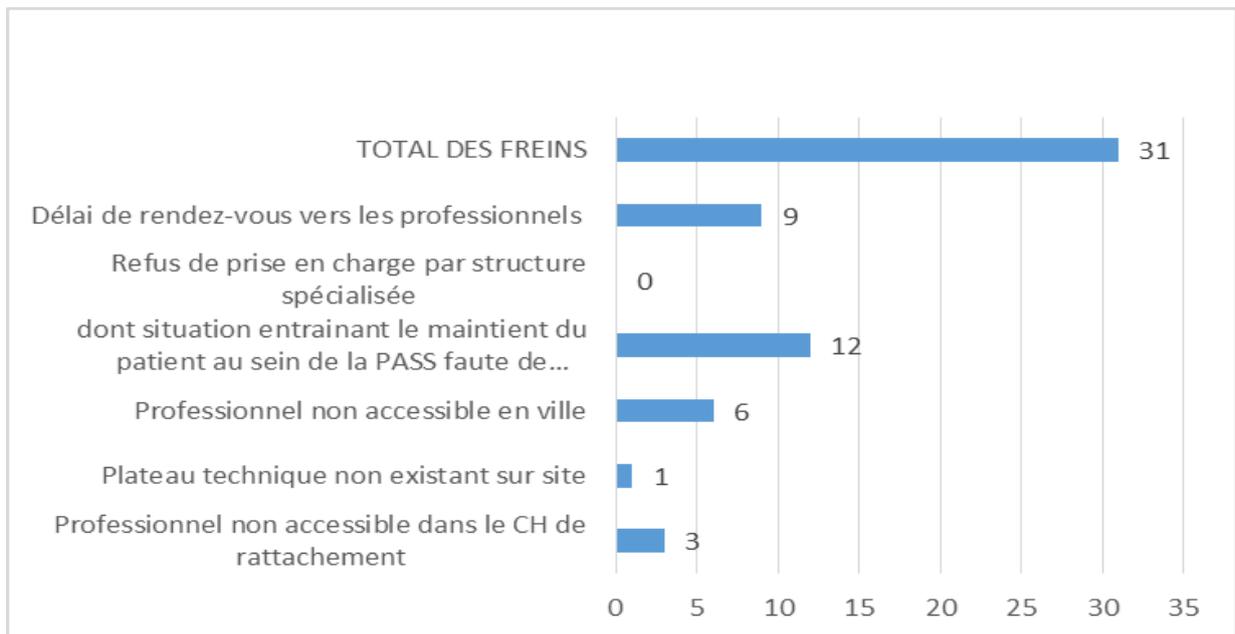
Nous avons pu pour l'année 2024 en relevé 345 répartis sur l'ensemble de l'établissement.



Les principaux besoins de prises en soins des patients PASS sont :

- les consultations de médecine du fait de la prévalence des pathologies de médecine interne rencontrées au sein de notre service notamment de diabète. Ces consultations font suite au parcours de soins organisés par la PASS.

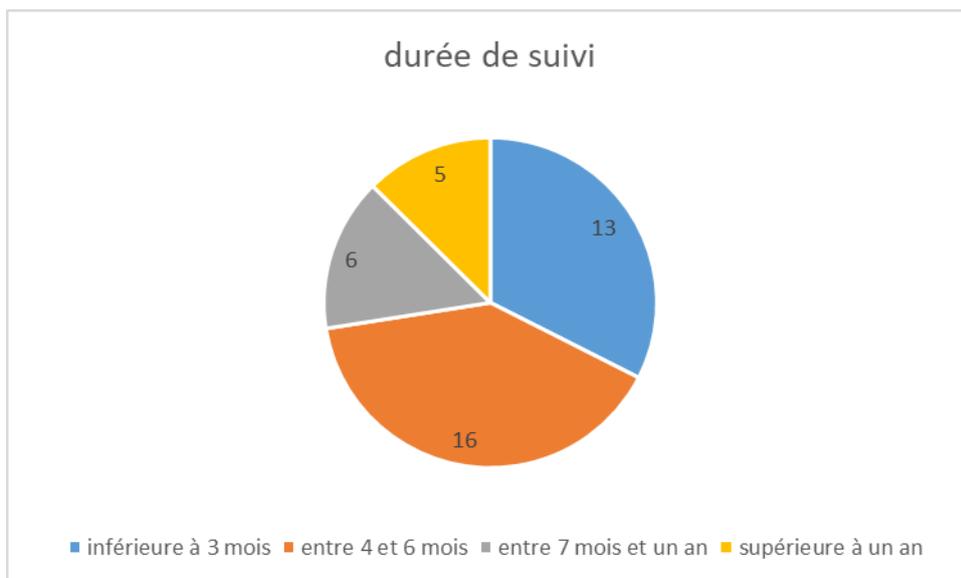
- les besoins en médicaments via la pharmacie à usage intérieure
- Des examens complémentaires tels que laboratoire, imagerie, scanner, IRM qui permettent de poser un diagnostic médical
- les consultations obstétricales (liée au fait que notre file active soit plus féminine) ainsi que le suivi des grossesses à terme ou non



L'implantation de la PASS au sein du CH facilite l'accès aux professionnels de santé ainsi qu'aux spécialistes cependant nous rencontrons des situations bloquantes

Ces freins nous obligent à maintenir nos patients dans le dispositif faute de médecin traitant sur le secteur, faute de professionnel accessible en ville, ou même parfois par ce qu'il n'y a plus de professionnel disponible dans notre secteur

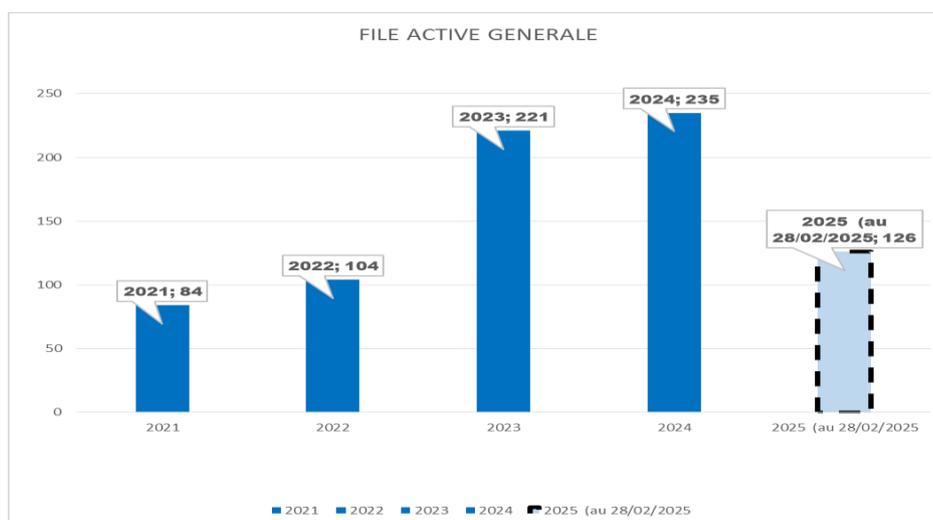
Ces freins vont avoir une incidence sur la durée de la prise en charge de nos patients et donc accroître la durée de prise en charge :



- Durée de prise en charge inférieure à 3 mois 13 patients
- Durée de prise en charge de 4 à 6 mois 16 patients
- Durée de prise en charge de 7 mois à 1 an 6 patients
- Durée de prise en charge supérieure à 1 an 6 patients

### 2.3 Premières données sur la permanence à Eu

Depuis 2022, et notamment 2023, la PASS connaît une nette progression de sa file active. Nous pouvons constater que le changement de rattachement, les nouveaux recrutements et surtout le travail de communication a permis une meilleure visibilité de notre service en interne et en externe au CH Dieppe.



Le travail de communication mis en place depuis l'arrivée de la nouvelle équipe PASS a permis une nette évolution de l'orientation et de la prise en charge des patients en grande précarité ayant besoin de soins.

Depuis le 15 décembre 2023, l'équipe de la PASS du CH Dieppe assure deux permanences par mois, les vendredis matins des semaines paires. Lors des permanences à Eu, nous accueillons le public et organisons des moments de rencontre partenariale, ainsi que des séances de sensibilisation sur le service PASS à destination des professionnels de santé et du bureau des admissions du CH Eu.

La première année a été marquée par un nombre relativement faible de patients, avec un total de 14, dont certains étaient déjà suivis sur le site de Dieppe.

Notre travail sur Eu a été principalement orienté vers les rencontres partenariales. Nous avons également beaucoup travaillé avec les instances hospitalières du CH EU afin d'organiser au mieux les permanences, travailler sur des parcours patients sur la communication au sein du CH.

La PASS a pu également participer à des réunions de travail permettant une étude des besoins en santé sur le territoire.

Durant cette année notre objectif a été de rendre la PASS visible sur le territoire eudois en distribuant de nombreux flyers mais également en nous faisant connaître des associations.

Le nombre total de permanence est de 14 permanences.

Novembre 2024 un temps médical a été alloué pour les permanences de Eu afin de prendre en charge les patients. La première permanence médicale a été organisée le 13/12/2024.

## 2.1 Retour d'expérience sur une année de permanence

Le travail de communication doit perdurer sur l'année 2025. Relancer les partenaires pour rappeler l'ouverture de la PASS sur le CH Eu.

### 2.2.3.1 *Constats et ajustement pour une amélioration de la permanence sur le site de Eu*

Sur le site du CH Eu, des patients consultent avec une domiciliation sur la région des Hauts de France et plus précisément dans la Somme. La ville de Eu est limitrophe avec ce Département. Les caisses de sécurités sociales ne sont pas celles avec lesquelles nous travaillons sur le site de Dieppe. De ce fait, pour permettre de meilleurs prise en charge de patients, une convention

partenariale devra être mise en place. Notamment une convention avec la CPAM 80 afin de bénéficier d'un espace partenaire.

Poursuivre le travail de communication et de création du réseau et partenariat professionnel afin de permettre l'orientation des patients vers la PASS.

Travailler en relation avec la pharmacie usage intérieur afin d'étudier une solution pour les patients pris en charge par la PASS dans le but d'une délivrance médicamenteuse : en cours d'étude de faisabilité à ce jour.

## 2.4 Travail partenarial

<b>Réunion de coordination</b>	4
Coordination interne (nombre de rencontre en équipe)	47
Coordination externe	2
Atelier santé ville	1
Services institutionnels droit (CPAM, CAF,...)	2
Associations	12
Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)	1

### 2.2.4.1 Communication pour la permanence de Dieppe

De nouveaux partenaires ont été rencontrés, notamment l'association Habitat et Humanisme, qui a ouvert une antenne à Dieppe. Cette rencontre a permis de créer un lien étroit entre l'association et la PASS, facilitant l'orientation de nouveaux patients, ainsi que celle de personnes en situation de précarité nécessitant un logement. Grâce à cette collaboration,

l'équipe de la PASS a eu l'honneur de participer à l'assemblée générale de l'association nationale Habitat et Humanisme, qui dispose d'une antenne à Dieppe. Cette rencontre, grâce à la collaboration et à l'orientation des patients vers l'accès au logement, a permis à la PASS de s'exprimer, de présenter son rôle et ses missions à un public composé de bénévoles et de professionnels, notamment des territoires de Rouen, Le Havre et Fécamp. Nous avons pris contact avec les différentes PASS de notre département afin de préparer cet événement. Ainsi des documents contenant les coordonnées et plaquettes des différentes PASS ont été remis à chaque territoire, afin de faciliter les collaborations futures pour chaque territoire d'implantation d'Habitat et Humanismes.

Par ailleurs, en 2024, FORJECNOR 2000 a lancé un projet d'accueil pour les primo-arrivants à Dieppe. La première étape de ce projet a été la mise en place du dispositif « Accompagnement linguistique vers l'emploi », qui, en plus de l'orientation vers des associations proposant des cours de français, permet à l'équipe, notamment l'ASS, d'orienter les patients vers ce programme. En lien avec la Préfecture de Seine-Maritime, ce dispositif permet de fournir des justificatifs d'intégration sur le territoire pour les demandes de titre de séjour. Cette formation certifiée ouvre la possibilité aux familles de poursuivre un apprentissage plus approfondi, notamment avec l'organisme « Éducation et Formation ». De plus, cette formation est dispensée dans plusieurs lieux de la ville : en centre-ville, à Neuville-les-Dieppe et au siège social de FORJECNOR 2000, ce qui facilite l'accès et réduit les obstacles liés à la mobilité.

Le Conseil Départemental, à travers des structures telles que les CMS, la PMI et le Centre de Santé sexuelle, permet également à la PASS d'orienter les familles. La PMI demeure un acteur clé dans la prise en charge des enfants de moins de 6 ans, notamment grâce à ses permanences médicales. Le Conseil Départemental assure également des missions de vaccination, et depuis 2023, le centre de vaccination a pu redémarrer son activité, permettant ainsi d'orienter les patients en retard vaccinal tout en évitant un impact sur le budget pharmacie de la PASS. Les CMS, et en particulier les assistants de service social, sont en mesure de réaliser des demandes spécifiques en fonction des besoins des familles. Grâce à l'évaluation de l'assistante de service social de la PASS, qui a exercé en polyvalence de secteur, ces familles sont orientées vers les bonnes structures pour garantir l'accès à leurs droits. Enfin, le centre de santé sexuelle offre des conseils, particulièrement pour les femmes, afin d'améliorer leur prise en charge.

Un travail de communication important a également été mené sur le territoire de Eu. Une première réunion de sensibilisation à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) a été

organisée à Dieppe, suivie de rencontres plus personnalisées pour présenter des exemples concrets de prise en charge.

#### 2.2.4.2 Communication pour la permanence de Eu

En 2024, la PASS du GHT Caux Maritime a également poursuivi son travail de communication avec les partenaires extrahospitaliers. Suite à l'implantation de permanences au CH Eu, une campagne de communication s'est avérée nécessaire. Un diagnostic social du territoire a été mené pour recenser les partenaires présents et leurs compétences. Ces rencontres ont permis à la PASS de participer à l'élaboration du contrat local de santé sur les territoires de Dieppe, des Falaises du Talou et des Villes Sœurs, marquant une première depuis l'implantation de la PASS. L'équipe de la Pass a pu participer à un diagnostic du territoire de la ville d'Eu permettant de repérer les missions de chacun ainsi que les besoins sanitaires et sociaux sur la commune avec l'association RAYON de SOLEIL.

### III. Avancement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Objectif spécifique	Objectif opérationnel	Action	Avancement sur le contrat		
			2023	2024	2025
Structurer la PASS	Organisation de l'équipe et du service	Equipe pluridisciplinaire : IDE, Médecin, assistante sociale, agent d'accueil.  Lieu dédié à la PASS.  Organiser le service avec des horaires d'ouverture, et organiser le planning de déploiement de l'aller vers.  Organiser des réunions de service.  Faire valider la nouvelle organisation par l'ARS	2023	2024	2025
	Formaliser une unité fonctionnelle		2023		
	Participer au réseau régional des PASS	Participation à 2 journées régionales annuelles.  Participation au groupe de travail organisé par la coordination régionale	2023		
Inscrire la PASS dans une dimension territoriale et partenariale	Organiser un comité de pilotage par an	Mobilisation des partenaires	2023		
	Elaborer un protocole d'organisation de la prise en charge avec les structures d'urgence	Formalisation d'une procédure parcours générique du patient, structure d'urgence, service social, BDA, PASS, PME	2023	2024 En cours de signature	
		Mise à jour minimum tous les 3 ans	2023		
	Signer une convention PASS / service social hospitalier, CPAM et si besoin avec la MSA et l'ENIM		2023 CPAM		
	S'inscrire dans les réseaux de partenaire existants sur le territoire		2023		
Faciliter l'accès aux soins et le parcours patient	Proposer un accès aux soins sans facturation	Accès à l'ensemble du plateau technique de l'hôpital	2023		
		Organiser les collaborations avec les structures de soins d'aval : consultations intra-hospitalière			
	Permettre le recours à l'interprétariat professionnel		2023	2024	
	Repérer les personnes en situation de précarité		2023		

	Organiser un parcours prévention santé publique		2023		
	Organiser un parcours dédié au soin dentaire		2023	PASS Dentaire Rouen	
	Organiser un parcours dédié aux mères et enfants		2023	Rédigé en cours de validation	
	Sensibiliser les professionnels de l'établissement sur la question de la précarité		2023		
Développer des activités complémentaires le cas échéant	Déployer les modalités d'aller-vers le CH EU		2023		
	Déployer les modalités d'aller-vers le CH St Valéry en Caux		2023		

Réalisé  Non réalisé  En cours de réalisation  A Travailler sur l'année suivante 

## Conclusion

En conclusion, pour l'année 2024, les permanences sur le CH Eu ont été mise en place et valorisé par la création d'un temps médical à hauteur d'une demi-journée tous les quinze jours. En effet, Au vu des problématiques de santé sur le territoire, et dans le but de poursuivre le développement de l'activité sur le site du CH Eu. Ce recrutement a permis à la PASS de proposer des consultations médicales les vendredis après-midi.

2024 fut marquée par l'absence des professionnelles (IDE et assistante sociale) pour des raisons de santé. La réduction de l'ouverture de la PASS, et l'absence d'un des deux professionnelles n'a pas impacté la file active. Malgré cela, la prise de RDV demandait des délais plus longs et des entretiens plus courts sur la durée afin de permettre une proposition de RDV à toutes les personnes qui en avaient besoin. Chaque patient s'étant présenté avec ou sans RDV a pu être accueilli et reçu. Au vu de l'absence du professionnel IDE, un relai vers les consultations externes a été plus important. Lors de l'arrêt (3semaines) sans remplacement de l'A.S.S, les collègues du service social ont été sollicités sur les situations ambulatoires les plus complexes (ex : un patient aux urgences) et les autres patients ont été orientés vers la ville dans l'attente du retour du professionnel.

Grâce au travail partenarial mise en place depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, la PASS est de plus en plus identifiée sur le territoire Dieppois et Eudois. Le travail de communication est poursuivi au quotidien par le biais d'échange avec les partenaires locaux. Après presque 2 années de travail collaboratif, la PASS a su obtenir une place et à la représenter au sein d'instances telles que les Comités Locaux de Santé (falaise du Talou, Villes Sœurs et Dieppe). A ce stade, nous pouvons dire que la PASS du CH Dieppe est reconnue pour son travail d'expertise et de prise en charge du soin du public en précarité.